En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 27 MARS 1946 — No 19

Détails de la loi du Crédit Social qui a été présentée à notre Législature

Pour l'information de nos lecteurs, nous croyons utile de reproduire ici le texte de la loi qui vient d'être présentée à la Législature, dans le but d'introduire une forme de crédit social en Alberta. Nous résumons d'abord le préambule qui comporte toute une série de considérants.

Le Canada, déclare-t-on, a combattu dans deux guerres mondiales afin "d'assurer une société démocratique dans laquelle tous les hommes auraient une opportunité de jouir d'une vie libre et abondante"... "La province de l'Alberta possède toutes les ressources humaines et matérielles' 'capables d'assurer à ses citoyens la liberté et la sécurité. "L'Acte de l'Amérique britannique du Nord impose à la province la responsabilité constitutionnelle d'assurer à ses citoyens la jouissance de leurs propriétés et de leurs droits". Pour cela on doit reconnaître à la province certains droits fondamentaux; les citoyens doivent avoir accès à leurs ressources, afin de pouvoir produire les biens et les services requis et les distribuer équitablement. Il s'en suit que l'on doit établir une politique contrôlée pour ce qui a trait à l'émission, l'usage et le retrait du crédit.

Après cette déclaration de principe, le texte continue:

1—Cette loi peut être appelée le "bill des droits de l'Alberta".

2—Dans cette loi, à moins de spécifications contraires, on entend par

a—**"citoyen de l'Alberta"**, tout sujet britannique résidant en permanence en Alberta et qui a résidé dans la province depuis au moins 12 mois consécutifs;

b—**avantages éducationnels"**, l'opportunité d'acquérir une éducation primaire et supérieure, sans frais pour l'étudiant, ses parents ou ses tuteurs; l'opportunité, au moyen de bourses et d'octrois, d'acquérir des connaissances universitaires ou autre enseignement spécialisé, dans les cas d'habilité et d'aptitudes supérieures de la part de l'étudiant.

c—**emploi rémunérateur"**, tout emploi légitime, selon qu'il sera déterminé de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil et d'où une personne tire un revenu;

d—**"avantages médicaux"**, tous les soins nécessaires d'hospitalisation, soins médicaux, chirurgicaux, dentaires, et tout autre soin par un praticien reconnu, sans frais pour la personne recevant ces soins ou, si la personne est mineure, sans frais pour les parents ou les tuteurs;

e—**"ministre"** signifie le trésorier provincial;

f—**"Pension de sécurité sociale"** signifie le paiement aux individus, tel qu'il est pourvu dans la loi, de biens ou services réclamés dans les limites des ressources de la province et selon la capacité productive du peuple, de façon à assurer un revenu annuel de pas moins de $600 piastres par année, pour chaque citoyen de l'Alberta de 19 ans et plus.

1ère partie — Droit de citoyenneté

3—Il est par les présentes déclaré que chaque citoyen de l'Alberta sera libre de professer et chérir ses propres convictions religieuses et de pratiquer sa religion en accord avec les dictées de sa conscience.

4—Il est par les présentes déclaré que chaque citoyen de l'Alberta aura le droit de jouir de la liberté de parole à la condition de ne pas violer les lois de la province contre la diffamation ni le Code criminel du Canada.

4—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen de l'Alberta sera libre de s'associer avec les autres citoyens, de s'assembler pour des fins légales en accord avec les lois de la province.

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

Une question pertinente

M. S. Low, député fédéral de Peace-River, a posé en Chambre dernièrement une question à laquelle le gouvernement devrait s'efforcer de donner une réponse satisfaisante. Parlant de l'affaire d'espionnage M. Low a dit:

"J'aimerais savoir comment les personnes qui ont été traduites devant les tribunaux, ont obtenu les postes importants qu'elles détenaient. J'aimerais savoir qui les a nommées et, détail très important, qui les a recommandées."

Plusieurs s'inquiètent, à la suite des révélations faites dans l'affaire d'espionnage, et se demandent si la bureaucratie d'Ottawa n'est pas gangrenée par les agents de Moscou. On parle même de faire un nettoyage.

Si nous ne voulons pas mettre de côté, une bonne fois, notre stupide engoûment pour la Russie soviétique, il se peut que nous nous réveillions trop tard. Il est évident que les quelques agents de Moscou qui viennent d'être arrêtés ne sont pas les seuls. La pieuvre communiste a étendu ses tentacules un peu partout: dans la classe ouvrière et dans la classe intellectuelle, dans l'armée, dans les partis politiques, dans les universités, dans les services administratifs, etc.

L'enquête qui se poursuit actuellement contre une douzaine de traîtres n'est qu'un premier pas. Il faut continuer le nettoyage jusqu'au bout. La paix et la sécurité du pays l'exigent.

(Suite de la page 8)



Pit-Connaisseur

Après avoir couru la galipotte,
Chez le bon Isidore Cassemotte,
Me voilà donc revenu,
Dans mon trou, tout fourbu.

* * *

Je raconterai, je pense,
Un autre jour; mes expériences.
Je veux cette fois, aux lecteurs,
Présenter Ti-Pit Connaisseur.

* * *

Pit Connaisseur est, en somme,
Un bon garçon et un brave homme.
Un modèle de bon chrétien,
Et de vrai politicien.

* * *

Pit Connaisseur aime l'Angleterre,
Comme un gendre, sa belle-mère,
Il sait qu'on n'est pas richards;
Ca fait rien: donnons des milliards!

* * *

Pit-Connaisseur chérit la politique,
Comme un "Canayen" aime sa chique;
Malheur à tous les étourdis
Qui osent toucher à son parti!

* * *

Bleu, rouge, caille, crédit-social...
Faut jamais en dire de mal.
Au parti, faut être docile,
Sinon l'on passe pour imbécile.

* * *

Si un beau jour l'Angleterre
Juge opportun de faire la guerre,
Ecoutez Pit, ce bon garçon,
Vanter partout la conscription!

* * *

Et si le parti entre en campagne
Au profit de la Grande-Bretagne,
Il faudra le remercier,
Car il vous aide à vous faire tuer.

* * *

Vous pouvez manger les "Canayens"
Allemands, Chinois et Italiens;
Mais devant Pit, tas de naïfs,
N'allez jamais toucher aux juifs.

* * *

C'est que, voyez-vous, Pit Connaisseur
A dans le ventre un si grand coeur!
Faut bien défendre les orphelins,
Quand ils vous payent en bel "argin".

* * *

Pit Connaisseur a toujours raison,
En politique comme en religion.
Il veut que toutes ses paroles,
Soient crues comme des paraboles.

* * *

Surtout n'ayez jamais le malheur
De contredire Pit Connaisseur,
Il vous accuserait, chers lecteurs,
De n'être qu'une bande de goffeurs.

Le GOFFEUR.

Il faut instruire les fidèles sur l'exercice de leur droit de vote

Vatican. — Dans son allocution du carême aux pasteurs de Rome, Sa Sainteté le Pape a dit clairement que le Vatican n'entend pas se mêler à la politique. Mais il a ajouté, et voici ses paroles: "L'Eglise, cependant ne renonce pas à son droit sacré d'instruire les fidèles par des sermons ou des écrits sur leur devoir d'électeurs, tout en laissant aux catholiques leur pleine liberté d'opinion et d'action."

Le Saint-Père a alors exhorté le clergé catholique à tenter de raffermir les liens du mariage relâchés au cours de la guerre. Aux prédicateurs du carême dans les églises de Rome, il demanda de faire porter leurs sermons sur les graves problèmes de l'heure, tels que la sainteté du mariage et la fidélité des époux.

Soulignant le "droit et le devoir" du clergé de participer à la vie publique, Sa Sainteté a demandé aux pasteurs d'instruire les fidèles de leurs "devoirs moraux émanant du droit électoral".

"On ne doit pas oublier que c'est exactement sous prétexte de combattre le soi-disant catholicisme politique que le national-socialisme visait à la destruction de l'Eglise", a dit le Saint-Père. "L'Eglise catholique ne permettra jamais d'être enfermé eentre les quatre murs d'un temple. La séparation de la religion et de la vie, de l'Eglise et du monde est contraire à l'idée chrétienne et catholique". Il a demandé aux pasteurs d'instruire les fidèles sur les questions touchant la communauté aussi bien que sur celles relevant de l'Eglise, spécialement "lorsque ces questions ont trait à la sainteté de la famille, à l'école et aux conditions sociales justes".

"L'exercice du droit de vote, c'est une grande responsabilité morale, au moins en ce qui concerne l'élection de ceux qui sont appelés à donner au pays sa constitution et ses lois, spécialement celles qui ont trait, par exemple, à la sainteté de la famille, à l'école et à une réglementation juste et équitable des conditions sociales."

Le Pape a laissé entendre que l'Eglise n'a pas l'intention de modifier le traité de Latran, remontant à 1929, et défendant au clergé de participer à l'activité de tout **parti politique.** Cependant, si cette interdiction prévaut, l'Eglise a le droit et le devoir de **s'intéresser à la vie publique et d'y participer.**

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

J. Lambert,
Picardville, Alta

Mme. A. Desrosiers,
Fort Saskatchewan, Alta

Adrien Ouellette,
Lajord, Sask.

Antonio Regimbald,
Vimy, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Exempts du service militaire pour "Objections de conscience"

Ottawa. — Un rapport déposé à la Chambre des Communes dit que 11,317 Canadiens ont été exemptés du service militaire pour "objections de conscience" durant la dernière grande guerre. L'Ile du Prince-Edouard en compte 4; la Nouvelle-Ecosse, 41; le N.-Brunswick, 2; la province de uébec, 57; l'Ontario, 2,974; le Manitoba, 3,043; la Saskatchewan, 2,306; l'Alberta, 1,190, et la Colombie-Britannique, 1,700.

En ce qui concerne les races, les plus nombreux objecteurs de conscience, 4,380, étaient d'origine néerlandaise. On comptait aussi 1,569 Allemands, 2,155 Russes, et 718 Suisses.

La famille anglaise est en déclin

Londres. — La Commission royale sur la population a reçu tous les surnoms imaginables, de la "gestapo" à "une perte de l'argent public", au cours des 2 années au cours desquelles elle a mené une enquête sur la famille en Angleterre.

L'Angleterre est menacée de devenir un peuple de vieilles gens, avec 14% de sa population de 1939 dépassant soixante ans et, au taux actuel de l'augmentation, de 20% en1969. Les dernières statistiques des naissances montrent un déclin de 60,000 en Angleterre et dans les Galles l'année dernière.

La Commission a été instituée par le cabinet Churchill, en 1944, afin de trouver un remède à la situation et de poesséder des chiffres exacts sur le nombre moyen des membres des familles. On n'avait pas eu de tel recensement depuis 1911 en Angleterre.

La Commission a envoyé des questionnaires aux femmes mariées et plusieurs d'entre elles ont répondu, y allant de leurs suggestions. Certaines disaient que le nombre des naissances n'était pas élevé à cause de la pénurie de nourriture et de logements, d'autres prétendent qu'il n'est pas "à la page" de donner naissance à plusieurs enfants.

Quant à ce qui a trait aux questions elles-mêmes, environ 8% des femmes ont refusé d'y répondre et l'on attribue cette attitude au fait qu'elles désirent cacher "leurs difficultés maritales".

L'Atlantique sera franchi en 5 heures

Londres. — On construit en Grande-Bretagne des avions à propulsion thermique destinés à franchir l'Atlantique, en cinq heures, à une altitude de 40,000 pieds.

Le sort des catholiques de l'Ukraine occidentale sous le joug des Soviets

L'emprisonnement et l'exil des évêques au mépris de toute liberté religieuse

Déclarations de la Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale et de Mgr Basil Ladyka, chef des Ukraniens catholiques au Canada

Un communiqué du gouvernement soviétique annonçait, voici quelque temps, que le Conseil de l'Eglise uniate avait rompu avec le Vatican et qu'il s'était rattaché à l'Eglise orthodoxe russe. Le dictateur de la Russie, Jos. Staline, avait été informé de cette décision.

La Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale, à Rome, a déclaré à ce sujet:

"Par l'Eglise de l'Ukraine occidentale, on veut probablement désigner les trois diocèses catholiques de rite oriental en Galicie: Lwow, Przemysl et Stanislawow. Il faut alors se souvenir que les évêques de ces trois diocèses et leurs auxiliaires respectifs ont été ou bien emprisonnés ou bien déportés tandis qu'une grande partie de leurs clergés a été réduite à ne pouvoir exercer le saint ministère".

Déclaration de Mgr Basil Ladyka

Le chef de l'Eglise catholique ukranienne au Canada a affirmé que la Russie soviétique persécute les catholiques à cause de leur foi et il a réclamé l'élargissement des évêques et prêtres emprisonnés en Ukraine occidentale.

L'exarque Basil Ladyka, de Winnipeg, a condamné l'incorporation forcée de l'Eglise uniate de l'Ukraine occidentale à l'Eglise orthodoxe russe. "La persécution russe", a-t-il dit, "a rejeté notre peuple dans les catacombes, comme au temps des premières persécutions païennes de l'ère chrétienne".

Dans une déclaration conjointe avec son évêque coadjuteur — Son Exc. Mgr Neil Savary — l'exarque Ladyka dit que ce que Moscou appelle la nouvelle affiliation de la section ukranienne de son Eglise avec l'Eglise orthodoxe est "un événement impossible!" Il a expliqué cette impossibilité en faisant remarquer que tous les évêques dûment constitués ont été arrêté et déporté. "Par conséquent, tout acte juridique de l'Eglise uniate dans l'ouest de l'Ukraine en l'absence des évêques ne peut avoir aucune valeur. Nous considérons donc comme non existante la récente proclamation de l'incorporation de l'Eglise uniate de l'Ukraine occidentale à l'Eglise orthodoxe russe". L'exarque a poursuivi en disant que l'absorption de l'Eglise uniate n'a été accomplie que par des menaces et des arrestations et qu'elle ne signifie nullement que le peuple a suivi les quelques chefs renégats. "Nous sommes vivement inquiet du sort de nos co-religionnaires, persécutés pour leur foi. Les catholiques de l'Ukraine occidentale sont soumis à une terreur soviétique constante et leur vie est grandement menacée. La Russie soviétique répète la tactique russe de 1875, quand celle-ci détruisit une partie de l'Eglise catholique en Ukraine occidentale. Dans le temps, les visées impérialistes du tsar étaient la destruction de l'Eglise. L'histoire se répète aujourd'hui avec la Russie soviétique. Le geste de Moscou n'a pas été posé pour le bien de la religion, mais comme une mesure d'expansion impérialiste".

(suite à la page 8)

Aérodrome pour la Cité vaticane

Cité du Vatican. — De source fiable on rapporte que le Vatican négocie avec les gouvernements alliés et italien pour obtenir qu'un espace sur un aérodrome italien, près de Rome, soit réservé au Vatican. Le drapeau blanc et jaune du Saint-Siège flotterait au-dessus de la section vaticane de l'aérodrome qui serait administrée par le Vatican. Il avait auparavant été question de construire un aérodrome à la Cité vaticane, mais le plan fut abandonné à cause de difficultés techniques.

Le sort de la monarchie en Italie

Rome. — Le prince Humbert, lieutenant-général du royaume, a déclaré qu'il se conformerait à la décision du peuple italien qui optera pour une monarchie ou une république. Il a fait cette promesse dans une lettre adressée au premier ministre, Alcide de Gasperi.

Consultation impériale à Londres

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee a annoncé à la Chambre des Communes qu'il avait été décidé de tenir une "série de consultations" à Londres, le 23 avril, entre les premiers ministres des pays du commonwealth. Le premier ministre canadien, Mackenzie King, est attendu à Londres après cette date, a dit M. Attlee. Les problèmes du Pacifique seront les principaux sujets à l'étude, avec d'autres questions d'intérêt commun.

Programmes de radio pour la Russie

Londres. — La BBC se prépare à lancer trois émissions quotidiennes d'une demi-heure en russe à l'Union Soviétique, a dit à la Chambre des Communes, M. W.-A. Burke, sous-ministre des postes.

Grave menace de famine aux Indes

Atlantic-City. — Les Indes ont donné un avertissement grave en disant que de cinq à quinze millions de ses habitants peuvent mourir de faim dans le cours des prochains mois.

Un Irlandais dit la gratitude des siens aux Canadiens français

A l'occasion de la fête de saint Patrice, le magistrat T.-J. Coonan a prononcé une causerie devant les membres du club St-Laurent Kiwanis, à Montréal. Il a parlé de la "mentalité irlandaise".

Voici, d'après **La Presse** de Montréal, le résumé de cette causerie:

"Les premiers Irlandais qui se sont établis au Canada ne sont pas venus ici en conquérants ou en colonisateurs. Animés d'un esprit de bonne entente et de travail ardu, ils ont beaucoup profité de l'aide de leurs prédécesseurs, les Canadiens français, avec qui ils ont beaucoup en commun. Grâce à cette aide, après avoir débuté humblement, ils se sont élevés au haut niveau culturel et social qu'ils occupent maintenant. Les

Peuple reconnaissant

"Peu à peu, au contact des Canadiens français qu'ils admiraient pour leurs traditions religieuses, ils se sont élevés au point de fournir plusieurs représentants distingués, au sein de toutes les professions, du clergé, de la politique, de la magistrature, du commerce et de l'industrie. Aux Etats-Unis, les descendants de nos courageux ancêtres dominent la vie sociale et économique de nombreuses villes, comme par exemple Boston et Chicago. Les Irlandais sont très religieux; ils n'oublieront jamais le pèlerinage entrepris par leurs ancêtres à jour même de leur arrivée au pays. C'est l'église Notre-Dame de Bon-Secours, le jour même de leur arrivée au pays. C'est l'origine de l'une de nos plus respectables traditions: le pèlerinage annuel en cette vénérable chapelle. Les Irlandais n'oublieront pas non plus que ce sont les messieurs de St-Sulpice qui ont construit pour eux l'église de Saint-Patrice, en 1847".

"Les Irlandais" termine le conférencier, "sont un peuple gai et sociable. Ils ont toujours désiré vivre en paix avec les deux grands races qui se partagent le Canada, et grâce à la collaboration de ceux-ci, ils y ont parfaitement réussi. Irlandais du Canada et des Etats-Unis ont contracté envers les Canadiens français une dette qu'ils n'oublieront jamais".

Faisant l'historique de la venue et du développement de la race irlandaise au Canada et aux Etats-Unis, le conférencier a rappelé que c'est d'abord sur nos rives que sont débarqués les premiers représentants de ce groupe ethnique qui compte maintenant 2,000,000 d'âmes au Canada et 20,000,000 outre-frontière. "Les Irlandais étaient désireux dès le début de se rallier aux traditions culturelles des Canadiens français et commerciales des Canadiens anglais", a-t-il dit. "Ils professaient par ailleurs un des principaux principes des Pères de la Confédération, l'unité dans la diversité comme dans la gloire. Ne possédant que la vigueur de leurs corps et la foi de leurs âmes, ils se sont unis entre eux et aux premiers habitants du pays. Ils ont d'abord travaillé de leurs mains et ont contribué de leur habileté à la construction du canal de Lachine, du pont Victoria, et de nombreux autres monuments où leur ardeur au travail s'est fait reconnaître."

Ils feront leur part pour assurer par leurs ressources le développement intégral de l'unité nationale dans ce pays qui leur a offert une si chaleureuse hospitalité."

Une déclaration de la Ligue d'Action nationale sur l'autonomie des provinces canadiennes

La Ligue d'Action nationale a rendu publique une déclaration visant à renseigner le peuple sur les dangers de la situation politique actuelle pour l'autonomie de la province et sur les solutions concrètes dont doivent s'inspirer nos gouvernants s'ils veulent respecter l'autonomie.

Conditions nécessaires à l'autonomie

L'autonomie, déclare le manifeste, n'est pas une idée pure. Elle n'a de valeur que si elle se traduit dans des réalisations concrètes. Comme elle est, par définition, un état de souveraineté, elle suppose non seulement que les provinces ont le droit de légiférer sur tels ou tels sujets, mais qu'elles peuvent aussi lever les impôts nécessaires pour exercer ce droit. Dès que la province dépend du pouvoir central pour ses revenùs, il est évident que sa souveraineté n'existe plus. Seront donc nécessairement anti-autonomistes: "1—toute cession au Fédéral du droit de légiférer sur un sujet touchant directement ou indirectement à des matières qui ont une influence sur le caractère, la culture ou le mode de vie du peuple canadien-français; 2—toute atteinte au droit exclusif dont jouit le provincial de percevoir librement les impôts qui lui sont nécessaires pour faire face à des responsabilités grandissantes."

Compromis inacceptable

Il est facile de se rendre compte à la lumière de ces deux données, affirme la Ligue d'Action nationale, que les propositions initiales du gouvernement fédéral aux provinces étaient centralisatrices et inacceptables. Le fait que le Fédéral a pu ensuite céder sur certains points en abandonnant sa demande de l'impôt sur les successions et en augmentant la subvention fédérale de $12 à $15 par tête ne les rend pas moins dangereuses.

En réalité, affirme le manifeste, "en aucun cas, un compromis par lequel les provinces abandonneraient leur priorité de droit dans les impôts sur le revenu ne pourrait être acceptable." La Ligue allègue que les impôts sur les revenus sont les seuls impôts directs sur lesquels les provinces puissent vraiment compter pour s'assurer des revenus suffisamment stables et permanents. Les impôts sur les successions, dit-elle, sont instables et limités, puisqu'ils se détruisent eux-mêmes en réduisant ou en supprimant les fortunes.

"Il s'ensuit, continue le Manifeste, qu'en dépit de son apparente générosité, le compromis qui pourrait résulter de nouvelles augmentations de la subvention minimum par tête de population ne doit être considéré que comme un trompe l'oeil inacceptable de toute façon". C'est un procédé qui met toujours le provincial sous la dépendance du Fédéral.

Les juridictions provinciales

Constituera aussi une atteinte à l'autonomie, "tout abandon au Fédéral ou toute réclamation de législations concurrentes ou de subventions spéciales sur des matières qui ont une influence sur la culture et les modes de vie". A cause de cela, la juridiction du provincial doit être exclusive, selon la Ligue, dans tout ce qui concerne directement ou indirectement la conception de la vie, la famille, la propriété, les contrats, les institutions juridiques, économiques et sociales, soit en particulier les questions de travail, de chômage, de relations industrielles, d'allocations, de pensions ou d'assurances sociales, de logement, de coopératives, d'aide à l'éducation, de régie économique des activités provinciales, etc.

Le véritable compromis consisterait à reconnaître que certaines provinces sont trop pauvres pour faire face à leurs obligations et à accepter de leur apporter l'aide nécessaire. Mais la Ligue insiste sur le fait qu'il ne faut pas ici confondre et s'imaginer que la province de Québec compte parmi ces provinces pauvres. Au contraire, elle a toujours fourni plus que sa part des impôts au Fédéral de sorte qu'elle n'a rien à attendre de la centralisation. Elle peut parfaitement voir elle-même à la solution de ses problèmes.

Diversité des provinces

Le manifeste se termine en faisant remarquer que toute solution visant à la centralisation ,ne résoud rien. On ne réalise pas l'unité du pays simplement en votant des lois uniformes. Les points de vue son différents d'une province à l'autre et l'uniformité ne fait qu'imposer à la minorité française et catholique, les points de vue de la majorité anglo-protestante ou socialiste. A défaut du respect de l'autonomie des provinces, qui seul peut permettre le jeu de législation différentes appropriées à un pays ou existent des mentalités différentes, la solution du séparatisme s'imposera fatalement à l'attention de la province de Québec.

Le mot d'ordre, doit donc être, dit le manifeste en conclusion: "aucune solution ne sera autonomiste qui troquera l'initiative de percevoir les impôts contre des subventions ou qui cherchera à abandonner au Fédéral des responsabilités nouvelles sous prétexte de soulager le budget de la province. Garder nos impôts et payer nous-mêmes pour une politique qui nous convienne doivent être la base nécessaire de toute collaboration organisée dans la Confédération."

Le secrétaire,
Roger Duhamel

La conférence de paix à huis clos

Paris. — Des délégués britanniques, américains et russes chargés de tracer les plans de la conférence européenne de paix qui doit avoir lieu ici en mai, ont décidé que la presse et le public auront la permission d'assister aux séances d'ouverture et de clôture seulement, annonce-t-on d'une source française.

Les autres séances seront tenues à huis clos au palais du Luxembourg.

"La seule chance qu'il y a de changer cette décision est que la presse américaine proteste et provoque une pression suffisamment puissante de l'opinion publique pour faire modifier cette décision", dit-on.

Contre la liberté au sein des partis

Washington. — Le secrétaire au Commerce, Henry Wallace, a proposé que les sénateurs et les représentants qui ne voteront pas avec leur parti sur les questions fondamentales, soient expulsés de leur parti. Les organismes républicain et démocrate, dit-il, devraient imposer la discipline sur des questions telles que le prêt à la Grande-Bretagne, les relations étrangères, l'embauchage permanent et l'énergie atomique.

A leurs frais

Berlin. — Le gouvernement militaire américain annonce qu'à compter du 1er juillet, les Allemands devront assumer la responsabilité totale de l'entretien des déportés et des ennemis civils détenus dans la zone américaine d'occupation.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 27 MARS 1946

Le milieu familial

Le nombre inquiétant de jeunes criminels dont les journaux nous rapportent chaque semaine les tristes exploits, a attiré l'attention des plus distraits sur quelques vérités élémentaires que le souci du Progrès pousse trop souvent à oublier. Plusieurs ont découvert en fin de compte l'importance du milieu familial dans la formation des futurs citoyens. Il est vrai qu'on s'en doutait un peu depuis des siècles.

Ces jeunes gens de douze ou de seize ans qui doivent répondre de graves délits devant les tribunaux, personne n'oserait dire qu'ils sont nés criminels. Ils ont grandi dans un milieu, ils ont subi des influences qui ont favorisé leurs mauvais penchants et leur ont permis de croître jusqu'au crime. Les enquêtes menées à ce sujet ont abouti à la même conclusion: dans la plupart des cas, le milieu familial est vicié; les parents sont les premiers responsables. Le juge Willis, de la cour juvénile, vient de confirmer cette conclusion. Devant les membres de l'**Optimists' Club**, il a affirmé, jeudi dernier, que 98 pour cent des jeunes délinquants viennent de foyers brisés.

Il serait injuste, pourtant, de rejeter sur les parents toutes les responsabilités. Malgré leur vigilance, ils ne peuvent soustraire entièrement leurs enfants aux influences qui s'exercent partout dans le milieu social et qui s'infiltrent jusqu'au coeur de la famille. Il suffit de connaître les soucis, d'entendre les plaintes des meilleurs pour s'en rendre compte. Aussi, le juge Willis a-t-il raison de dire que, dans plusieurs cas, il a trouvé toute la société plus coupable que les jeunes criminels qui comparaissaient devant lui.

Le surintendant de la police fédérale, M. H. Darling, a fait de son côté, dans une causerie au **Lions' Club**, de pertinentes remarques sur le rôle de la famille. Elles rejoignent celles du juge Willis. Dans la formation des jeunes, a-t-il dit, aucune influence ne dépasse en efficacité celle des parents, et c'est au foyer d'abord qu'on prépare les futurs citoyens.

Il est bon que cette vérité soit remise à l'ordre du jour par des hommes qui sont en contact immédiat avec les jeunes criminels et qui doivent, par fonction, rechercher les causes du mal. Souhaitons leur expérience et leur sagesse à tous nos législateurs. Peut-être se décideraient-ils alors à prendre les mesures nécessaires à la restauration matérielle et morale de nos foyers.

Aucune oeuvre n'est plus urgente.

S. P.

En lisant les journaux

Un représentant canadien au Vatican

LE DROIT. — Un ministre protestant s'élève contre la nomination d'un représentant diplomatique du Canada au Vatican. Selon lui, si le gouvernement canadien donnait suite à ce projet, il insulterait les protestants du pays. La Grande-Bretagne est un pays dont la très grande majorité de la population est protestante. Cependant, le peuple et le gouvernement anglais ne voient rien d'insultant pour la majorité de la population de ce pays d'avoir un représentant diplomatique au Vatican.

Mercantilisme colonial

LE DEVOIR. — Il est probable que les Anglais feront une part de nos largesses à de plus nécessiteux qu'eux-mêmes; ainsi une dépêche de Londres ce matin porte sur les secours qu'ils envoient dans la zone d'occupation britannique en Allemagne. Tous les Canadiens applaudiront aux efforts de notre gouvernement pour aider les peuples éprouvés par la famine, mais pourquoi ne répartirions-nous pas un peu mieux nos secours, surtout pourquoi nous servir des Anglais comme d'intermédiaires pour distribuer nos produits? Il ne peut y avoir là qu'un facteur de retard, sans compter que c'est autant de perdu pour le prestige international du Canada. Pourquoi prendre cette formule qui ressemble étrangement au mercantilisme colonial du XVIIIe siècle, un système bien démodé, contre lequel les colonies anglaises d'Amérique se sont révoltées il y a près de deux siècles, et que des pays comme l'Inde et l'Indonésie veulent secouer aujourd'hui au nom de la Charte des Nations Unies?

Choses de Pologne

LE DEVOIR. — "Poland Fights", périodique que des exilés polonais, en sympathie avec le gouvernement polonais improvisé à Londres, publient aux Etats-Unis, relate dans un numéro récent que des délégués du mouvement coopératif des socialistes de Grande-Bretagne se sont rendus en Pologne, en vue d'y faire enquête et de se rendre compte de l'état des affaires. A pine y étaient-ils qu'une dépêche de Poznam annonçait leur arrestation. A la suite de quoi, il a fallu l'intervention de l'ambassade britannique à Varsovie et même du gouvernement de Londres pour obtenir leur élargissement.

De retour à Londres, relatent encore "Poland Fights", ces délégués se sont pourtant abstenus de parler de leur aventure en Pologne. Leur mutisme fut même si complet d'abord qu'on s'en émut dans certains cercles parlementaires. Un journal quotidien d'Ecosse, "The Bulletin", parvint toutefois à faire interroger l'un des délégués, M. Robert Taylor, et à obtenir en vue de la publication le récit au moins partiel de ses impressions de voyage.

Et voici comment "Poland Fights" transmet le tout à ses lecteurs:

"Avant son voyage en Pologne, Taylor avait conseillé aux Polonais qui sont en Angleterre de rentrer le plus tôt possible dans leur pays. Maintenant, après son retour de Pologne, il est d'opinion différente et il déclare que sa visite là-bas lui "a fait comprendre le point de vue de ces mêmes gens qui tiennent que c'est leur devoir de rester en exil", et lui a "inspiré en même temps une sympathie bien plus profonde à leur endroit".

"Il y a beaucoup de choses qu'il voudrait, dit-il, exposer publiquement dans l'espoir de provoquer un changement dans l'état des affaires de Pologne, mais pour le présent il ne peut le faire.

"Les membres de la délégation, déclare-t-il, ont été tellement troublés (disturbed) par certaines choses qu'ils ont vues en Pologne, qu'avant de les livrer à la publicité, ils ont cru sage d'en conférer avec le ministre des Affaires étrangères

Propriétaires sans coeur

L'ACTION CATHOLIQUE. — De plus en plus nombreuses nous arrivent les plaintes de gens auxquels on refuse de louer parce qu'ils ont des enfants. Tantôt on invoque le besoin de tranquillité pour les autres locataires; tantôt on craint pour les boiseries, pour la tapisserie, pour le plâtre. Hier, nous avons entendu une objection nouvelle qui mérite une dénonciation particulière.

Un propriétaire a refusé de louer à un père de famille de deux enfants sous prétexte que la consommation d'eau chaude est bien plus élevée quand il y a deux enfants dans un logement. En effet, il y a de fréquents lavages de couches et d'habits.

La personne qui nous a rapporté ce fait a eu la charité de ne pas nommer le propriétaire; nous présumons qu'il s'agit d'un Séraphin. Qu'en pensez-vous?

Au train où vont les choses, on se demande si les familles qui ont des enfants pourront se loger quelque part dans quelques années. Déjà elles sont obligées d'habiter dans des cages; demain, on ne voudra même plus les y endurer. L'estime du foyer chrétien baisse de façon alarmante. Réagissions, réagissons!

La politique énergique

LE DEVOIR. — Il a fallu des mois de pillage et de terreur, et des agressions toujours plus envahissantes pour convaincre enfin les Alliés d'Occident qu'ils faisaient fausse route et les décider à prendre une attitude plus ferme. Il est clair que cette nouvelle attitude rencontre l'approbation de l'opinion en Occident, mais l'ancien optimisme qui consistait à se convaincre malgré tout de la bonne foi des Soviets a fait place à une profonde inquiétude. Un nouveau compromis n'est pas impossible, et un député anglais disait aux Communes dernièrement que si l'armée rouge reste dans le nord de l'Iran, il faudra que l'armée anglaise occupe le sud de ce pays. Mais c'est une solution inadmissible, car si l'Iran était ainsi immolé à l'entente des vainqueurs, le prestige de l'O.N.U. serait grandement compromis, et cette double avance des impérialismes qui s'affrontent depuis la chute de l'Axe serait un pas de plus vers une troisième grande guerre. Mais, si la Russie s'obstine, quelle est l'alternative? Est-ce la guerre tout de suite? . . .

Si les grandes puissances d'Occident n'avaient pas tant promis, elles ne se seraient pas cru obligées de tant détruire au nom de la reddition sans conditions. Elles auraient pu éviter au moins d'approuver une à une les agressions soviétiques et se seraient évité l'ignominie des trahisons qu'elels ont commises contre tant de peuples déjà si éprouvés.

Paul SAURIOL.

Le taudis un foyer de crime

LA PRESSE. — Dans sa causerie au club Optimist, de Montréal, le révérend R.-G. Burgoyne, président de la "Prisoners' Aid and Welfare Society", a souligné la relation étroite qui existe entre le taudis et le crime. Rien d'étonnant, a-t-il expliqué, que des jeunes gens obligés d'habiter des logements misérables et malsains, au milieu de toutes sortes d'influences nuisibles, se trouvent mal préparés à faire face aux luttes de la vie et finissent par prendre le chemin plus facile du crime.

Il est certain que le fait de grandir dans un taudis, souvent avec de facheux exemples sous les yeux, n'est pas de nature à nourrir les bons sentiments d'un bambin ou d'une fillette, de développer chez eux le sens de la responsabilité et du devoir envers la société. Celle-ci se doit, elle y a intérêt, de leur offrir une sorte de compensation par l'aménagement d'espaces libres et de récréations qui leur feront oublier leur malheureux sort et leur procureront le moyen de satisfaire aux désirs, aux aspirations de leur âge.

La recrudescence actuelle de crimes chez les jeunes est certes propre à faire comprendre à notre population qu'elle est tenue d'agir avant que le mal s'aggrave davantage. Penchons-nous avec une sympathie pratique, généreuse et clairvoyante sur la jeunesse pour la détourner des mauvais sentiers où elle semble disposée à s'engager de plus en plus, faute apparemment pour la société d'accomplir ce qu'elle doit. Le public n'est pas tout à fait innocent de ce qui lui arrive.

Projet albertain d'établissement

Il est peu de provinces canadiennes qui n'aient songé, au cours de la guerre, à deviser des moyens d'établir leur capital humain une fois le conflit terminé en facilitant d'abord le rétablissement des vétérans qui ont maintenant pour la plupart réintégré la vie civile. Certaines d'entre elles ont fait preuve de plus d'initiative que les autres. Même si elles n'ont pas à leur actif des réalisations importantes en ce domaine, il devient de plus en plus évident qu'elles ont fait un effort louable pour s'acquitter d'une tâche qu'elles prévoyaient devoir envisager à plus ou moins brève échéance. Elles ont mis de l'avant des plans de travaux publics d'envergure en vue surtout d'aider les journaliers des villes à passer à travers la période de rajustement et de prévenir la réapparition toujours menaçante de la plaie du chômage. A partir de 1942 surtout, à la suite d'études et de reconnaissances économiques, leurs divers comités de reconstruction soumirent des mémoires au gouvernement central exposant ce qui paraissait être à ce moment-là les meilleures mesures à prendre pour parer au ralentissement prévu de l'activité économique. La plupart de ces recommandations sont venues à la connaissance du grand public par la voix des journaux, mais il semble que peu d'entre elles soient jusqu'à présent passées au domaine de la pratique. Evidemment, il y a encore beaucoup trop de problèmes épineux à régler dans notre pays et qui requièrent une étude approfondie pour qu'on ait eu le temps de donner suite à ces suggestions. On ne touchera vraiment pas à la plupart de ces questions avant que ne soit réglé le problème des relations entre le pouvoir central et les provinces.

Entente avec Hartman

La passation de la loi fédérale du rétablissement agricole des soldats devait susciter de la part du gouvernement albertain une initiative des plus louables. En fait, en Alberta, on est entré en pourparlers avec des entrepreneurs de l'état américain du Washington en vue de faire préparer des étendues de terre suffisantes en prévision de l'application de la loi. Les tractations se poursuivirent sur une période de plusieurs mois pour finalement aboutir à un accord qui prit d'abord la forme d'un contrat signé par les parties intéressées, lequel fut ratifié par la législature albertaine au mois de juillet 1945. Les points saillants de cette entente commandent l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'établissement rural, non seulement des vétérans, mais de la classe agricole en général.

Rivière-la-Paix

Il y est prévu tout d'abord la formation et la mise sur pied d'un comité de trois personnes composé des ministres provinciaux de l'agriculture, des terres et mines, ainsi que d'un représentant de la compagnie Hartman Brothers. Les entrepreneurs s'engagent à défricher et à labourer 100,000 acres de terre dans le nord de la province d'Alberta, soit dans la vallée de la Rivière-la-Paix. Il s'agit là des terres du domaine de la Couronne à proximité des endroits déjà partiellement peuplés et que l'on veut livrer à la culture. Les travaux s'effectueront sur dix blocs de 10,000 acres chacun; la première expérience doit être tentée aux environs de Tangent. On choisira de préférence les terres les moins boisées, de sorte que le travail se puisse poursuivre plus rapidement et à un coût minimum. L'entreprise sera mécanisée d'un bout à l'autre, ce qui veut dire que l'entrepreneur s'engage à fournir les tracteurs, les essoucheurs, les charrues, en un mot tout l'équipement requis et le transporter sur les lieux à ses frais. La main d'oeuvre sera recrutée uniquement parmi la population albertaine, sauf pour ce qui est des techniciens qu'il s'agira de consulter de temps en temps et à qui l'on pourra confier la surveillance de certains travaux plus difficiles.

Les Vétérans

La terre, une fois mise en état de production, sera vendue par carreaux de 160 acres chacun exclusivement aux vétérans qui voudront s'établir en vertu de la loi de rétablissement agricole. Les candidats acceptés devront, avant de s'établir, passer un contrat avec la Commission d'administration décrite ci-dessus et s'engager à verser à celle-ci le tiers de leur récolte annuelle durant une période de 7 ans.

Au bout de dix ans, si l'exploitant s'est conformé aux conditions de son contrat, on lui remettra les titres de sa ferme. De cette remise de 33-1/3 pour cent de la récolte annuelle, 90% sera versé à la compagnie Hartman Brothers et l'autre 10% sera absorbé par la Commission de contrôle pour défrayer le coût de son administration. Il est entendu que l'occupant de chaque parcelle de terrain sera libre de s'engager dans les cultures de son choix, qu'il ne subira pas de la part de la Commission de contrôle ou de l'entrepreneur aucune pression indue. Il pourra même, s'il le veut, garder une partie de sa terre en jachère en n'importe quelle année. Il sera roi et maître chez lui, à condition qu'il exploite sa propriété de façon rationnelle. Tout le terrain qui n'aura pas été concédé à des vétérans devra être cultivé par la compagnie Hartman Brothers jusqu'à ce que celle-ci trouve des acquéreurs. Pendant ce temps elle fera les récoltes à son bénéfice, moyennant un versement de 3½% de la valeur de celles-ci à la Commission de contrôle, et les paiement des taxes municipales et scolaires.

Prix et profits?

Il n'est question nulle part dans le texte de la loi de la possibilité de faire l'achat de ce terrain pour du comptant. Nous n'avons guère d'indication non plus quant au prix à l'acre que la compagnie Hartman Brothers serait prête

(suite à la page 3)

Le Saint Evangile

Le IVème dimanche du Carême

EVANGILE

(S. Jean, chap. IV, v. 1 à 15)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade, et il était suivi d'une grande foule de peuple, attirée par les miracles qu'il faisait en faveur des malades. Il se retira sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or la Pâque, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus, ayant levé les yeux et apercevant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe: Où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce peuple? Mais il parlait ainsi pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner à chacun un petit morceau. Un autre de ses disciples, André, frère de Simon-Pierre, lui dit: Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde? Jésus dit: Faites-les asseoir. Or il y avait là beaucoup d'herbe, et ils s'y assirent au nombre d'environ cinq mille hommes. Jésus prit donc les cinq pains, et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis: il leur donna de même des deux poissons autant qu'ils en voulaient. Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples: Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. Ils les ramassèrent, et remplirent cinq corbeilles des morceaux qui étaient restés des douze pains d'orge, après que tous en eurent mangé. Et tout ce peuple, voyant le miracle qu'avait fait Jésus, disait: Celui-ci est vraiment le prophète qui doit venir dans le monde. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit, et se retira seul sur la montagne.

REFLEXIONS

Pour un oeil attentif et réfléchi, le monde est plein de miracles. Le grain de blé qui germe en terre, l'innombrable variété des productions de la nature, le cours des astres, la régularité des saisons, l'ordre admirable de l'univers, sont autant de signes visibles qui nous montrent Dieu et qui devraient nous le faire aimer. Malheureusement presque personne ne les remarque. Ce sont en soi des merveilles étonnantes; mais elles ne nous frappent plus, parce qu'elles se passent journellement sous nos yeux. Dieu, pour réveiller notre foi, s'est réservé ces événements rares et extraordinaires qu'on appelle plus spécialement miracles. Telle est cette multiplication des pains dans le désert, un des plus frappants de l'Evangile. Il fut opéré publiquement en présence de cinq mille personnes, instantanément, sans préparatifs antérieurs, dans un lieu et avec des circonstances où l'erreur et la fraude étaient impossibles.

Un drôle de testament

Voici un testament aussi amusant qu'original, présenté pour vérification à une Cour de la province d'Ontario.

"A ma femme, je laisse son "club de bridge" et l'assurance que je n'étais pas aussi fou qu'elle le pensait.

"A mon fils, je laisse le plaisir de gagner sa vie. Pendant vingt-cinq ans il pensa que ce plaisir était le mien. Il s'est trompé.

"A ma fille, je laisse $100,000. Elle en aura besoin. La seule bonne affaire que fit son mari fut de l'épouser.

"A mon valet, je laisse les habits qu'il m'a volés régulièrement pendant dix ans. Aussi le paletot de fourrure qu'il porta, l'hiver dernier, pendant mon séjour à Palm Beach.

"A mon chauffeur, je laisse mes autos. Il les a presque ruinés. Je veux lui donner la satisfaction de finir son ouvrage.

Il n'est point nécessaire de tant parler pour bien prier; on sait que le bon Dieu est là, on lui envoie son coeur. C'est là la meilleure des prières.

Curé d'Ars.

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux"

La distribution des prix de français à l'école de la paroisse Saint-François

Dimanche, le 24 mars, avait lieu au sous-sol de l'église un concert français à l'occasion de la distribution des prix et des certificats obtenus au dernier Concours de français. Tous les élèves méritent de sincères félicitations pour le succès dans l'exécution du programme. Comme le disait M. J.-O. Pilon, les élèves ont montré une fois de plus qu'ils possédaient avec assurance leur langue nationale et qu'ils la comprenaient. Ils doivent leurs succès à la patience et au dévouement inlassable du R.P. Philibert, o.f.m., qui est professeur à l'école Saint-François depuis onze ans.

Les élèves désirent renouveler leur reconnaissance envers leur pasteur, leurs parents et tous leurs invités. Pour le faire ils tiennent à publier l'adresse qui fut lue par M. Réginald Hétu, au début de la soirée.

Adresse

Bien chers parents,

Vous avez répondu en grand nombre à l'invitation de vos enfants. Encore cette année, ils ont préparé une soirée à l'occasion de la distribution des prix et des certificats, obtenus au dernier concours de français.

Les années dernières, nous présentions notre soirée dans les premiers mois de l'année scolaire. Cette année, la préparation a été plus lente afin de négliger le moins possible nos études régulières. Voilà la principale raison du retard. Une autre raison s'ajoute. Nous ne voulions nuire en aucune manière aux organisations paroissiales. Bien que nous soyons privilégiés, nous ne voulons pas abuser.

Ce soir, plusieurs feront leur début en public. Nous sollicitons votre indulgence. Mais nous pouvons dire que tous, nous avons préparé cette soirée avec ardeur, voulant prouver une fois de plus notre attachement à nos traditions nationales.

Bien chers parents, notre ardeur a pris sa force dans votre entière coopération. Vous nous avez aidés, encouragés. Nous vous en remercions bien sincèrement.

Nous disons aussi un grand merci au Révérend Père curé qui ne perd rien de sa générosité à notre égard. Durant la préparation du programme au sous-sol de l'église, il a supporté avec patience notre tapage, nos exclamations spontanées et les remarques du professeur. Pas une seule fois, le Révérend Père curé ne s'est plaint. Il porte bien le nom de père d'une grande famille.

Nous remercions aussi M. J.-O. Pilon qui vient nous encourager de sa présence et de ses paroles. Nous aimons toujours à l'entendre. Nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter un succès égal à son dévouement pour la cause française albertaine.

On me permettra bien quelques mots en anglais. We wish to make a very special mention of the co-operation of Miss Lucie Donnelly, who will accompany the singing on the piano. We thank her most heartily.

Nous remercions également Mlle Marie-Louise Brugeyroux de son aide précieuse.

Enfin nous disons un merci à tous nos distingués auditeurs qui nous honorent de leur présence. Eux aussi, nous les savons indulgents. Cette indulgence nous encourage à poursuivre nos études françaises afin de ne pas laisser perdre les sacrifices que s'imposent pour nous nos chers parents.

Au programme

Voici le nom des élèves qui prirent part au programme de récitations, de chants et de jeux scéniques:

Réginal Hétu, Henri Surette, Léona L'Heureux, Thérèse Voghell, Roméo Tétreault, Victor Cardinal, Simonne Cardinal, Euclide Paradis, Albert Dupuis, Claudette Toupin, Constance Toupin, Rita Roberge, Rita Surette, Lorette Potvin, Régina Gagné, Thérèse Dupuis, Thérèse L'Heureux, Diane Baril. Des chants mimés furent rendus par les élèves des grades 2, 3, 4, 5 et 6.

Après la distribution des prix et des certificats prirent la parole dans l'ordre suivant: le R.P. Raymond Pennafort, curé, M. J.-O. Pilon, commissaire des Ecoles séparées d'Edmonton, M. Arcouette, secrétaire général de l'A.C.F.A., le R.P. Alphonse, supérieur des Pères franciscains. Tous furent unanimes à féliciter les élèves pour leur succès remporté. Il serait trop long d'énumérer les sages conseils des orateurs. Mais les élèves et le professeur se font un doux devoir de les en remercier bien cordialement.

Le concert qui avait commencé par l'hymne national "O Canada", se termina par le chant "Dieu protège le roi" et chacun s'en retourna satisfait de la soirée.

Washington. — L'armée américaine a révélé que des prisonniers de guerre allemands, choisis, suivent un cours sur les principes de la démocratie, puis sont envoyés en Allemagne ou en Autriche comme hommes libres. Déjà, 16,000 prisonniers ont suivi ce cours de six jours à Fort-Eustis (Virginie); 1,258 autres ont été rejetés parce qu'ils n'étaient pas aptes. Les anciens nazis et les militaires de profession ne peuvent suivre le cours.

Belle cérémonie à Grouard

C'est en ce beau jour de la fête du grand Patriarche saint Joseph, que le frère Donat Leblanc prononçait ses voeux perpétuels en présence du supérieur, le R.P. Gérard Tessier, o.m.i. Pour rendre cette fête plus grandiose nous avions le bonheur de voir 15 enfants faire leur première communion.

Après l'Evangile le célébrant adressa la parole à nos jeunes enfants, puis au nouvel oblat qui se donnait à Dieu pour toujours.

En quelques mots le prédicateur explique ce qu'est la vie religieuse; oui c'est fête au ciel et sur terre, dit-il; mais la vie religieuse aura ses ténèbres; alors il ne faut pas se décourager mais persévérer jusqu'à la fin afin de jouir de la récompense du ciel.

En terminant il a souhaité de tout coeur à notre victime bon courage et persévérance.

Le moment venu de monter à l'autel de l'immolation, l'oblat se présente accompagné du P. Floc'k qui agissait comme prêtre assistant, et devant l'Hostie élevée au-dessus du ciboire, il prononça ses voeux perpétuels.

Puis ce fut le tour des jeunes communiants à s'approcher de la Sainte-Table.

Après la messe eut lieu la bénédiction de la croix et du scapulaire pour l'oblat.

La cérémonie se termina par la bénédiction du S. Sacrement.

Etaient présents à la cérémonie, les Pères C. Batie, Y. Floc'k, Huguère, Klein, Bruckert; les Frères V. Paquet et Tremblay, de Grouard, Beaulac et Letourneau, du Lac Esturgeon. La messe fut servie par les FF. Letourneau et Tremblay.

Dans l'avant-midi, nous arrivaient de Joussard, les Pères Serran et Giroux, ainsi que les Frères Courteille et Gaucher, pour s'unir à nous et féter le héros de ce jour.

Le soir, à 6h.30, bénédiction solennelle du S. Sacrement pour remercier le bon Dieu et la Sainte Vierge; ensuite eut lieu la bénédiction des scapulaires pour les jeunes communiants.

Au nouvel élu, nos meilleurs voeux de paix, de joie, de bonheur et longue vie au service du bon Maître; en attendant la récompense de ceux qui ont tout quitté pour suivre Jésus et se dévouer au service du prêtre.



LA RADIO

CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 kics. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 31 mars au 6 avril

Dimanche 31 mars
9h. 30 a.m. Semences et Floraisons.
8h. 30 p.m. Sunday Night Show
10h. 00 p.m. Le concours littéraire.

Lundi 1er avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 2 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 3 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 4 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 5 avril
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 6 avril
9h. 30 a.m. Le questionnaire de la jeunesse.
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4.30 p.m. Le quart d'heure de la bonne chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard.

L'électorat grec aux urnes le 31

Londres. — Une dépêche d'Athènes à l'Exchange Telegraph rapporte que le premier ministre Sophoulis vient d'annoncer que les élections grecques seront tenues le 31 mars conformément à une promesse faite auprès des puissances alliées.

Cette déclaration résulte probablement du fait que les éléments de gauche s'agitent de plus en plus au pays afin de retarder les élections.

Un marié trop ému

Saint-Jean. — L'émotion ne tue pas, mais elle fait faire des choses surprenantes quelquefois. Dernièrement, en la cathédrale de St-Jean, il y avait un mariage: rien de nouveau là-dedans. Quand l'officiant demanda au marié s'il prenait mademoiselle X pour son épouse, celui-ci répondit d'une voix ferme "oui" et il s'évanouit. On s'empressa auprès de lui, le sacristain avec un verre d'eau et un enfant de choeur avec un autre. Finalement, le marié revint à lui et la cérémonie continua.

Un nouveau Docteur de l'Eglise

Rome. — Saint Antoine de Padoue, pour qui les ménages ont une dévotion spéciale, a été proclamé Docteur de l'Eglise. La Sacrée Congrégation des Rites vient d'annoncer cette décision par un Bref apostolique.

Saint Antoine est né à Lisbonne, Portugal, en 1195. Il fut ordonné prêtre au Portugal, comme chanoine régulier de Saint-Augustin en 1210 et, plus tard, entra chez les Franciscains, chez qui il passa les dernières années de sa courte vie, puisqu'il mourut à l'âge de 36 ans.

Il était parti comme missionnaire en Afrique, mais son navire fit naufrage et il s'établit dans un ermitage en Italie. Subséquemment, il s'acquit une grande réputation comme prédicateur et professeur de théologie, ce qui lui valut des éloges de la part de saint François. Il fit de nombreuses conversions et ses nombreux miracles le mirent en évidence dans l'histoire de l'Eglise.

La situation en Grande-Bretagne n'est pas aussi déplorable qu'on l'a affirmé

Après un voyage à travers la Grande-Bretagne, M. Charles Lynch, correspondant de l'agence **Reuter**, écrit:

La population de la Grande-Bretagne se prépare à ses premières vacances en paix depuis sept ans; des multitudes de gens quitteront bientôt les villes pour la gaieté des grands centres de villégiature ou la solitude des hameaux et des villages de pêche.

Les villégiateurs se promettent de dépenser de l'argent et d'avoir du plaisir, et les propriétaires d'hôtels et de pensions ont bien l'intention de les aider.

Les gens qui quitteront les villes fatiguées, ternes et souvent affaissées de la Grande-Bretagne seront surpris de constater que la guerre n'a presque pas affecté les parties rurales, en surface. Ayant quitté des villes où ils n'ont fait qu'exister pendant six ans, où la courtoisie a disparu, ils trouveront des gens qui vivent bien, des gens qui ne sont pas fatigués, des gens qui sont courtois, bien nourris, de bonne humeur et qui rient sous cape quand on leur dit que les Britanniques sont "à la corde".

Une brève tournée à travers le pays durant les deux dernières semaines m'a fait constater que la grise ville de Londres d'aujourd'hui ne représente pas la Grande-Bretagne. La campagne est claire et propre et se prépare à fournir une vie nouvelle et du plaisir aux villégiateurs.

Je suis rentré d'Allemagne il y a deux semaines. Durant ces quinze jours, j'ai visité le Cornouailles et l'Ecosse — et j'ai chassé de mon esprit la profonde impression que laisse à tous un séjour dans cette masse de ruines qu'est Berlin.

On a beaucoup écrit sur l'état déplorable de la Grande-Bretagne. Et cependant, ma femme et moi avons accompli sans difficultés les choses suivantes durant les deux dernières semaines:

Nous avons pris l'express pour le Cornouailles à la gare de Paddington, avons voyagé jusqu'à Penzance dans les meilleurs fauteuils possibles et avons pris un magnifique repas dans le wagon-restaurant.

Nous avons eu une chambre excellente dans un grand hôtel, à Penzance, juste en face de la mer, où les repas comprenaient beaucoup de viande et de fruits frais.

Nous avons visité la péninsule de Cornouailles dans une automobile louée à un prix raisonnable, et nous sommes arrêtés à des restaurants sur la route pour boire de la crème et manger des oeufs frais.

Un peu plus tard, nous avons fait un court voyage en Ecosse, où nous avons constaté le même état de chose. Confortablement assis et bien nourris, dans le **Flying-Scotsman**, filant vers Londres, nous étions convaincus que l'on ne peut pas juger de la situation dans les îles britanniques par la population grise de cette ville grise et encombrée (Londres), et que le pays, en général, est en très bon état.

Diverses mesures contre le divorce pour accroître la puissance du pays

Moscou. — Les mariages occasionnels, les divorces faciles et les doctrines "d'amour libre" sont choses du passé au pays des soviets. Aujourd'hui on insiste sur l'importance de la famille.

Les journaux reviennent sans cesse sur le thème "du mariage qui doit durer toute la vie". Les célibataires et les parents de petites familles doivent payer des taxes spéciales. La maternité est fortement encouragée par des subsides de l'état, des cliniques maternelles et des pouponnières gratuites. Les femmes, possédant 10 enfants ou plus, reçoivent une médaille avec le titre de "mère héroïque de l'union soviétique" et leurs noms paraissent dans les journaux. Une médaille de "la gloire maternelle" est accordée aux familles de 5 à 10 enfants.

A la cour

En juillet 1944, un décret du presidium du soviet suprême resserra les lois du divorce, stipulant qu'on peut l'obtenir en s'adressant à une cour publique. Des demandes préliminaires seront adressées à la cour du peuple déclarant les raisons de l'instance en divorce, accompagnées d'un versement de 100 roubles. L'annonce doit en être publiée par les journaux locaux et cela comporte déjà de grandes difficultés, en raison du peu d'espace dont dispose ces journaux de 4 pages. Les requérants doivent souvent attendre des mois avant de pouvoir publier cette annonce absolument essentielle avant la mise en marche des procédures de divorce.

On tente ensuite une réconciliation à la cour du peuple; si on échoue, les procédures suivent leur cours et le divorce peut alors être obtenu d'une cour plus élevée telle que: provinciale, de district ou municipale. Une fois le divorce accordé, le décret stipule qu'une somme de 500 à 2,000 roubles sera perçue de l'une ou des deux parties.

Taxes imposées

Le même jour où furent stipulés les nouveaux règlements du divorce, était publié l'ordre de taxation des célibataires et des petites familles. Les personnes mariées sans enfants paient 6 p.c. de leurs revenus; si elles ont 1 enfant, elles paient 1 p.c. et si elles en ont 2, ½%. Voilà pour une catégorie passible de la taxe.

Dans une autre catégorie, des personnes sans enfants paient 90 roubles par année, 30 roubles avec un enfant, et 15, avec 2. Ces deux catégories comprennent les hommes âgés de 20 à 50 ans et les femmes, de 20 à 45. Dans les classes exemptées de cette taxe, on relève les militaires, les étudiants et les invalides.

Bien qu'on ne possède pas de statistiques précises, le récent rapport de la presse soviétique déclare que le nombre de divorces a diminué d'au moins de deux-tiers, depuis la promulgation de la loi qui oblige à présenter la demande de divorce à la cour. Autrefois, il devenait effectif à la suite d'un simple avis de séparation.

Projet albertain . . .

(suite de la page 2)

à accepter advenant qu'elle ait encore des disponibilités une fois satisfaites les demandes des anciens combattants. Un paragraphe de l'entente prévoit toutefois un dédommagement payable par la province d'Alberta à l'entrepreneur dans les cas où celui-ci aurait opéré à perte, mais à condition que ce dédommagement ne dépasse pas en tout et partout la somme de $14.00 l'acre. On peut donc supposer que la compagnie Hartman Brothers table sur un revenu brut de $2,240.00 par quart de section qu'elle aura défriché. Or, si elle se donne la peine de venir en Alberta pratiquer de pareils travaux, c'est qu'elle compte y trouver son profit, en retirer même des bénéfices appréciables.

Ce bref aperçu indique que la province d'Alberta donne à l'orientation agricole un solide coup de barre, qu'elle entend faire pour l'établissement rural de ses vétérans autant sinon plus que la plupart des autres provinces. Advenant que les anciens combattants qui veulent s'adonner à la culture ne soient pas assez nombreux qu'on le prévoit, il serait souhaitable que l'entente soit ainsi modifiée qu'elle puisse favoriser de l'accès à la ferme les fils de cultivateurs de cette province et même de l'extérieur qui voudraient s'établir dans la prometteuse région de la Rivière-la-Paix.

Marc R. Meunier,
Service de la Colonisation
Chemins de fer nationaux
du Canada.

En prévision d'une autre guerre

Montréal. — M. Abbott, ministre de la défense a fait connaître quelques-unes des mesures qui seront prises pour assurer la prompte réorganisation des services des femmes, si on a besoin d'elles, advenant une autre guerre.

Dans un discours au club des femmes de Westmount, M. Abbott a déclaré que tous les membres des Wrens seraient licenciés au mois d'août, la C.W.A.C. en septembre et les Wids en décembre.

LAMOUREUX

Le 17 mars, un nombre imposant de parents et amis de M. et Mme Maxime Villeneuve sont allés les surprendre dans la soirée et leur offrir un témoignage de leur amitié et leurs regrets de les voir quitter Lamoureux. Une adresse leur fut présentée ainsi qu'un beau cadeau souvenir. On organisa une partie de cartes avec 24 tables de joueurs, et la soirée se prolongea ainsi jusqu'aux petites heures du matin. Après un excellent goûter tous les convives se séparèrent, heureux d'avoir participé à cette réunion d'adieu.

Nous avons appris avec peine la mort de Alfred Gaumont, décédé à Los Angeles le 21 mars dernier, le même jour que son frère Adélard qui nous a quitté pour l'autre monde le 21 mars 1942. Le télégramme annonçant cette nouvelle ne donne naturellement aucun détail, mais on croit que Alfred a succombé à une attaque cardiaque. Nous offrons à son épouse et à son fils, à M. Edmond Gaumont, à M. Albert Gaumont, à Mme Emilien Paradis, frères et soeur du défunt, ainsi qu'à tous les membres de la famille nos vives et sincères condoléances.

M. Hervé Lamoureux est de retour chez lui après deux mois d'absence à travailler dans les chantiers de la Colombie.

Nos malades: Mme Bernard Lamoureux et Mme Ernest Langlois prennent du mieux; mais de légères complications vont sans doute prolonger leur séjour à l'hôpital plus longtemps qu'on ne le pensait. M. Joseph Yanch a été opéré la semaine dernière et son état est très satisfaisant.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le 7 avril et nos bonnes Dames d'autel s'y préparent activement.

Cinéma Educateur

Itinéraire de la tournée de cinéma par M. D. Bouvier:

1er avril: Vegreville, à 8h. p.m.; le 2 avril: Brosseau, 2 h. p.m.; 4 avril: Bonnyville, 8h. p.m.; 5 avril: Fort Kent, 8 h. p.m.; 6 avril: Blue Quills (école), 2 h. p.m.; 7 avril: Saint-Paul, 8h.15 p.m.; 8 avril: Lafond (école), 2 h. p.m.; 9 avril: Villeneuve, 8h.30 p.m.; 10 avril: Legal, 8h. p.m. 11 avril: Morinville, 8h. p.m.; 12 avril: Donatville, 8h. p.m.; 13 avril: Breynat, 8h. p.m.; 14 avril: Atmore, 2h. p.m.; 14 avril: Plamondon, 8h. p.m.; 15 avril: Egg Lake, 8h. p.m.

GUY

M. William Saulnier, né le 20 juin 1871 à Bouctouche, N.-B., est à lire "Histoire de la Survivance Acadienne" 1755-1935 par Antoine Bernard. Le chapitre dixième l'intéresse beaucoup car on y parle de la Nouvelle-Ecosse, de **Saulnierville** (Digby) à trois endroits. "La paroisse de Guy, dit-il, pourrait bien s'appeler Saulnierville no 2; il en serait le maire; le N.A.R. y construirait une ligne comme celle de Spirit River (Rycroft-Spirit River; ce serait Kenzie-Saulnierville) avec une gare en face du magasin général de C.-W. Ellis." Et notre père Saulnier fait de beaux rêves comme "Perrette et le pot au lait", de La Fontaine. Que c'est beau une éternelle jeunesse! En attendant la réalisation de son rêve, notre père Saulnier vit heureusement avec son chien Dick et ses nombreux chats. Notre père Saulnier rend de grands services à notre curé et il se dirige souvent vers l'église et le presbytère.

* * *

Les autos roulent encore par l'ouest de Guy et on pourrait se rendre en auto jusque dans l'Est du Canada, si c'était requis.

* * *

Le 21 au soir, il y eut soirée de bingo à l'école Benoit. Assez bonne assistance et franche gaieté. La soirée se termina par le réveillon fourni par les Dames et les Demoiselles. Félicitations à Mlle Roux, l'institutrice.

* * *

Nos hommes et jeunes gens commencent à revenir des chantiers.

* * *

M. Arthur Gosselin continue à aller à Donnelly chaque semaine avec ses chevaux, pour y chercher les marchandises de C.-W. Ellis, son beau-frère. Bravo, Arthur.

* * *

M. et Mme Frank Brulotte sont de retour à Guy après une visite à Edmonton.

M. Prosper Hébert vient de revenir de Banff, où il avait été suivre un traitement d'un mois; son épouse le trouve rajeuni.

* * *

De nouvelles transformations heureuses se font chaque semaine à notre magasin général. M. et Mme Ellis ont droit à nos félicitations.

* * *

M. et Mme Aurèle Benoit et famille semblent se fixer définitivement au village de Donnelly. Guy perd de bons paroissiens et Donnelly les reçoit avec joie.

* * *

Le temps reste au beau et le soleil fait du bon travail.

* * *

Plusieurs mariages pointent à l'horizon et semblent devoir arriver à une heureuse issue.

* * *

Le mois de saint Joseph file rapidement et la mi-carême s'en vient. Préparons Pâques en suivant les directives de la sainte Eglise.

* * *

Il y eut souper et veillée chez M. et Mme Arthur Gosselin dimanche le 17; les invités étaient M. et Mme C.-W. Ellis, leur jeune garçon et le curé de la paroisse. Arthur a un véritable cordon bleu dans la personne de son épouse Marie. Le bridge fut joué suivi d'un réveillon.

* * *

Il y eut grand'messe le 19 mars à neuf heures à l'occasion de la fête de saint Joseph. Cette messe fut payée et chantée par la famille de M. Emile Johnson. Plusieurs en profitèrent pour y venir faire leurs Pâques. C'est excellent moyen pour remercier le grand saint Joseph et obtenir de nouvelle faveurs. "Ite ad Joseph". Il y eut aussi un sermon qui servit à nous préparer pour celui de dimanche prochain sur la vie si apte à être imitée du juste Joseph.

* * *

Nous aurons un Triduum les 31 mars et 1er et 2 avril; il sera prêché par le Rév. Père Pinard, o.m.i., de Falher et desservant des missions du Lac Magloire et de Saint-Louis. Venons profiter de ces jours de silence, de solitude et de recueillement pour préparer confession et communion pascales.

PICARDVILLE

Les élèves de piano, violon et chant, de Mme Félix Champagne donnaient, lors de la soirée de vues animées de M. Bouvier, plusieurs numéros choisis, très bien exécutés.

Chez les Chevaliers de Colomb — Conseil La Vérendrye

En dépit de mes faibles ressources en art épistolaire, l'accueil favorable accordé à mon premier essai de la semaine dernière par plusieurs sympathiques lecteurs de la "Survivance" m'encourage à continuer ma tâche de renseigner le public sur ce qui se passe au sein de la chevalerie. Mon travail est entravé par le fait que la plus grande partie de nos assemblées sont secrètes et je ne puis vous faire part de ces réparties spirituelles au cours de nos débats.

Etant en plein carême, les activités sociales et profanes sont au rancart pour le moment et nos membres ne me permettraient pas de faire mention des mortifications personnelles que s'imposent les nôtres en ces temps de jeûnes et d'abstinences. Qu'il me soit permis de dévoiler une grande activité de ce temps-ci au Conseil La Vérendrye: c'est qu'on est à préparer une grande initiation dans un avenir prochain; déjà la date en est fixée et notre maitre de cérémonies Jos. Nadeau et ses dévoués assistants sont en train de faire un recrutement intense dans toutes les paroisses des alentours d'Edmonton. Mais me direz-vous: les curés de paroisses vont-ils vous permettre cela? et allons-nous laisser aller nos fils s'angliciser chez les Chevaliers de Colomb? A cela mes chers lecteurs je répondrai que Jos. Nadeau commence toujours sa campagne de recrutement au presbytère et son premier candidat (s'il n'est pas déjà initié) est le curé même. Nous n'avons pas la prétention de faire partie d'une société purement nationale, mais chez nous, nous voulons travailler pour la gloire de Dieu et la Patrie et n'est-ce pas là une devise bien gravée au coeur de tous bons Canadiens français Et comment pouvons-nous angliciser vos fils et vos époux si nous nous servons scrupuleusement et exclusivement que de notre langue maternelle au sein de nos assemblées et à toutes nos cérémonies soient d'initiation ou autres et que nous recrutions que des catholiques pratiquants de langue française? Sous l'égide de la chevalerie avec sa discipline et le décorum qui est toujours de rigueur nous pouvons mener à bonne fin un grand nombre de bonnes oeuvres bien méritoires et nous sommes en mesure d'aider aux nôtres. Depuis vingt-sept années d'existence à Edmonton et dans tout le nord de la province notre Conseil La Vérendrye a toujours été prêt à coopérer et à seconder les efforts de toutes les sociétés purement nationales. N'avons-nous pas apporté tout notre concours à la fondation de l'A.C.F.A. et n'avons-nous pas toujours continué à contribuer à son bon fonctionnement? Oui, à La Vérendrye comme dans tous les Conseils de langue française nos gens n'ont jamais hésité à promouvoir ou à seconder les oeuvres canadiennes-françaises; citons-en quelques unes au passage: Le Collège Mathieu de Gravelbourg, le Couvent de l'Assomption d'Edmonton; les prix d'histoire du Canada au collège des Jésuites durant plusieurs années, notre contribution annuelle aux concours de français de l'A.C.F.A., notre contribution à l'oeuvre de la radio française en Alberta, la citée des jeunes à Saint-Paul et le camp des jeunes au lac Ste-Anne, l'oeuvre des vocations et du séminaire diocésain et combien d'autres. . . Je n'ai pas les records en mains et je ne fais que citer de mémoire. Il existe bien un conseil de langue anglaise à Edmonton et ailleurs en d'autres endroits dans le nord de la province où un certain nombre de Canadiens français sont membres actifs mais ces derniers ne font pas partie de notre conseil; nous ne leur en voulons pas et ils sont toujours les bienvenus à La Vérendrye pourvu qu'ils n'aient pas oublié leur langue maternelle. Peut-on les blâmer de faire partie d'un conseil de langue anglaise; ne sont-ils pas d'aussi bons catholiques que nous et s'ils ne sont pas chez nous c'est que nous n'avons pas été assez agressifs dans le passé pour aller les recruter. S'il m'est permis sur cette page de faire un appel aux nôtres, l'invitation est par la présente lancée et si vous êtes catholique pratiquant et si vous aimez à promouvoir les intérêts des nôtres autant que les vôtres, adressez-vous au secrétaire M. G.-H. Baribeau, 12126-96e rue Edmonton.

Au moment d'écrire ces lignes, on m'informe que Son Excellence Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton, doit nous faire l'honneur d'une visite à notre conseil à la prochaine assemblée. On m'informe aussi que le conseil lui réserve une agréable surprise, mais ça c'est sous secret pour le moment. Donc, à continuer.

Jean-Coté

Samedi dernier, 23 mars, Jean-Côté avait le grand bonheur d'insérer dans ses cadres 31 nouveaux paroissiens, qui nous viennent de la province de Québec Ce sont M. et Mme Charles Boucher et leurs six enfants, M. et Mme Tancrede Gagnon et leurs six enfants, M. Jacques Gagnon, et les deux frères de M. Adrien Bessette avec leurs enfants. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue la plus cordiale, et leur demandons de ne pas s'effrayer du gumbo de l'Alberta. Ca ne dure qu'un temps et nous allons bientôt prendre les beaux jours du printemps et de l'été. Faites comme si vous étiez chez vous et soyez à votre aise. . .

* * *

Nous avons le plaisir aussi de saluer le retour de M. Paul Savard. Quel bonheur pour les parents et surtout pour Paul lui-même, que la fin de cette guerre! Il ne reste plus qu'un enfant de la paroisse dans les rangs de l'armée, et c'est M. Paul Gaucher, mais nous espérons le voir arriver bientôt. Il y a quelque temp sencore, c'était M. Placide Roy qui nous revenait, heureux lui aussi de reprendre le métier d'autrefois. A tous la plus cordiale bienvenue parmi nous.

* * *

Sont de retour de voyage M. Adrien Bessette, M. François Boucher et Mlle Clairecy Boucher; ils sont allés dans l'Est, et nous sont revenus avec la plus belle pêche que l'on puisse imaginer. Ils méritent toutes nos félicitations. M. et Mme Gagné, après avoir sillonné le continent américain, ont trouvé bon de rentrer de nouveaux chez eux. Pour un prémier voyage de noces, c'en fut un beau. . .

LE MARCHE

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	38½
3 C.W.	38½
Fourrage No 1	38½
Fourrage No 2	38½

Orge—

1 C.W.	47¾
2 C.W.	47¾
3 C.W.	47¾

Seigle—

2 C.W.	212
3 C.W.	207

Bétail—

Veaux de choix	10.75 à 11.75
Bouvillons de choix	11.50 à 12.50
Ordinaires	9.75 à 10.75
Génisses de choix	10.75 à 11.50
Vaches de choix	8.25 à 9.50
Ordinaires	6.00 à 8.25
Taureaux	7.00 à 9.00

Beurre—
No 1, 36; No 2, 34; No 3, 32

Crème—
Spéciale: 43 à 45.
No 1, 41 à 43; No 2, 36 à 38.

Oeufs—

Grade A large	32
Grade A medium	30
Poulettes	21-24

BONNYVILLE

La semaine dernière eurent lieu les obsèques de veuve H.-O. Beauchamp, née Eugénie Demers. Son mari l'a précédée dans la tombe, voici une dizaine de mois. Mme Beauchamp laisse un frère, M. Louis Demers, de Trochu, qui assistait aux funérailles.

* * *

Le 14 mars mourait à Lotbinière, P.Q., Mme Philippe Baril. Elle était âgée de 84 ans. Son mari est mort depuis 29 ans déjà. La défunte laisse pour pleurer sa perte une fille, Mme Grimard, et un fils dans l'Est, M. Robert Baril; ici, à Bonnyville, Joseph, Zoël, Eugène et Alphonse Baril. M. Albert Baril était son beau-fils.

Nos sincères condoléances à la famille.

* * *

Les jeunes filles de la paroisse, sous la présidence de Mlle Jeannine Ouimet, ont donné, dimanche, une soirée récréative et familiale qui a plu immensément à une foule nombreuse. La partie de whist mit d'abord tout le monde en contact. On écouta ensuite le programme varié, bien balançé et très amusant, bien qu'il ait été préparé en peu de temps. Les élèves, petits et grands, y participèrent. M. Ch. Beaupré présidait.

* * *

Nous avons remarqué, au programme, ceux dont les noms suivent et qui furent rappelés — nous croyons, du moins, n'avoir oublié personne: J. Sylvestre, Carmen Marcotte, Thérèse Bougie, B. Tétrault, Adèle Legault, Léona Paquette, Germaine St-Arnaud, le jeune Gaucher, un groupe de filles du High School, Lucie Baril, Vivian Laporte, Ph. Baril, Armand Lapointe, A. Couture, J. Ouimet, Rolande Ouimet, Frank Verrier, Rita Paquette, Yolande et Jeannette Beaupré, Annette Tétrault, André Paquette.

* * *

M. le curé a acheté le piano de M. J. Sylvestre pour le mettre à l'usage de la salle paroissiale.

Nous avons maintenant un service de poste quotidien.

Route fermée aux touristes

Ottawa. — La route de l'Alaska ne sera pas ouverte aux automibilistes, a déclaré aux Communes le ministre de la Défense, Douglas Abbott, parce que les facilités du service canadien de l'essence et autre ne peuvent être assumées par l'armée canadienne pour les touristes.

PICARDVILLE

C'est avec la plus grande surprise et un vif regret que nous apprenions dimanche matin la mort subite de Mme Auguste Théberge survenue samedi soir, vers huit heures, à sa demeure.

Le service funèbre sera chanté mardi matin.

GIROUXVILLE

M. H. Leclerc est sorti de l'hôpital de l'Université, à Edmonton, où il a passé deux semaines. Il est en bon état de rétablissement.

LEGAL

Mme Louis St-Martin et ses trois enfants ont quitté le village pour demeurer à Suffield où M. St-Martin occupe un emploi. En vue du départ, les parents de Mme St-Martin, M. et Mme Evangéliste Séguin d'Edmonton, ont passé quelques jours à Legal.

* * *

La sérieuse maladie de Mme Paméla Garneau, veuve de feu Séraphin Garneau a amené à son chevet ses enfants de Kimberley; M. et Mme Arthur Dufresne, M. et Mme Joseph Garneau. M. Roland Dufresne accompagnait ses parents.

* * *

M. Roland Fontaine et sa jeune épouse Jeannette Dufresne, sont depuis le 15 mars les heureux parents d'un premier enfant, une fille qui s'appellera Lorraine Denise.

* * *

M. Léandre Lamoureux, fils de M. Stanislas Lamoureux, est revenu à Legal après cinq ans de service dans la marine marchande. S'il n'a pas couvert beaucoup de terrain, comme son frère Léonard, il a navigué sur à peu près toutes les mers.

* * *

M. Roch Brisson et son épouse Floriette Comeau annoncent la naissance d'un fils Joseph-Pierre-Ernest. Mme Azarie Brisson a présenté son petit-fils au baptême, pendant que M. et Mme Pierre Brisson agissaient comme parrain et marraine.

* * *

D'autre part, M. et Mme Albert Pelletier (Regina Provençal) ont fait baptiser une petite fille, Marie-Angélina-Claudette, avec M. et Mme Arthur Provençal de Vimy, comme parrain et marraine.

* * *

On rapporte que M. Wilfrid Proulx, de Calgary, est retenu à l'hôpital d'Edmonton et que Mme Proulx et son fils Edouard sont venus en fin de semaine prendre de ses nouvelles.

* * *

Au cours de la semaine, un aimable couple de très anciens de Legal, M. et Mme Jean-Baptiste Laporte, on évacué leur résidence au village pour se retirer au Foyer de Saint-Albert. M. Laporte admet qu'il a 87 ans, Mme Laporte ne divulgue pas son âge.

LA COREY

MM. Jos. Nadon, François Auger et son fils Albert sont revenus des chantiers de Cadomin.

* * *

Claude Auger s'est rendu travailler à Fort Kent chez R. Mercier.

* * *

Cette semaine nous perdons une famille: celle de Donat Gaucher qui s'en va à Fort Kent où il a loué la terre de son frère pour 2 ans.

* * *

Mlle Marguerite Lord, de Holyoke, était en visite chez sa soeur Mme Jules Ouellette.

* * *

Dimanche soir nous avions des vues animées parlantes mais les parties de cartes continueront pendant le carême.

* * *

On a ouvert notre chemin de Bonnyville jusqu'à la rivière afin de travailler sur le pont. Alors il est fort probable que des efforts locaux seront faits pour l'ouvrir du pont au village et alors notre isolement de l'hiver sera terminé.

* * *

Dimanche soir nous avions encore une partie de cartes au profit de l'église. Mlle Leda Auger gagna le premier prix des dames. Les heureux gagnants des hommes furent Arsène Verrier et Louis Bureau. Mlle Marguerite Auger et René Bureau reçurent les prix de consolation. Le prix d'entrée fut décerné à Mme Jos. Nadon. M. J.-B. Verrier a fournit trois prix.

* * *

Albert Labonté commence à préparer son bois pour bâtir sa forge après s'être vu refuser la boutique qu'il occupait avant. On dit que plusieurs lui prêteront main-forte dans les travaux de construction.

Semaines sociales de France

Paris. — Le Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France, à Lyon, annonce que la prochaine session aura lieu à Strasbourg, en juillet 1946, et que le sujet choisi sera "La communauté française".

La Semaine Sociale est toujours l'un des événements les plus importants dans la vie catholique française. La dernière Semaine Sociale, la première après la libération, eut lieu à Toulouse en juillet 1945.



Des affiches et encore des affiches. Les murs de l'école et la nef de l'église en sont couverts! C'est que les écoliers sont partis sur une campagne de prières et d'Action catholique en faveur des vocations sacerdotales et religieuses, selon le désir de Notre Saint Père le Pape. Ces textes, des mieux inspirés et dessinés avec art, ne manqueront pas de parler aux yeux, et surtout au coeur, de tout bon catholique. Puisse saint Joseph, le protecteur du Grand Prêtre Jésus, se faire, durant ce mois qui lui est consacré, le gardien fidèle de tous les futurs prêtres; et, en cette fête de l'Annonciation qui termine cette campagne de prières, daigne la Vierge, cosacrificatrice de la Messe du Calvaire, semer à profusion, dans cette paroisse et partout, des germes de vocations sacerdotales, qui annonceront le Christ partout où il est inconnu ou méconnu.

* * *

La veille de la fête de leur saint Patron, tous les chefs de familles ont tenu à faire leur part dans la corvée du sciage du bois de chauffage de l'église. Josephs des temps modernes, ils sont les pourvoyeurs du Christ du 20e siècle, en secourant les membres de son Corps Mystique.

* * *

Le printemps de 1946 s'annonce des meilleurs pour l'avenir de la paroisse. Un joli bébé brun vient de faire son apparition au foyer de M. et Mme Mandoza Laing et une gentille fillette prend place au berceau de la famille Thomas Langevin. Aussi longtemps que les jeunes ménages comprendront ainsi leur vocation, il n'y a aucun danger que les étrangers s'emparent de notre pays, aucune crainte de voir nos catholiques perdre la foi.

Catteau Likpourvret.

MORINVILLE

La neige disparait lentement et probablement il se passera quelques semaines avant que le tout soit fondu. Il est mieux qu'il en soit ainsi car autrement une fonte précipitée laisserait les champs nus et la gelée pourrait faire un assez grand dommage. Laissons donc la divine Providence faire son travail et ce sera encore le mieux.

* * *

Une dernière transaction à se faire a été la vente de la demi-section Meunier. Celle-ci se trouve sur le grand chemin, non loin du village. M. Narcisse Fortier de Mearns en est l'acquéreur et viendra l'occuper bientôt. Nous croyons savoir que l'acquéreur l'a payée un bon prix et il n'en travaillera que davantage pour rentrer dans son avoir. Ce sera une nouvelle famille pour notre paroisse et non la dernière. De fait, si plusieurs de nos fermiers ont laissé leur terrain, ce n'a été que pour venir demeurer au village et leur place a été prise par un autre catholique et Canadien français.

* * *

Notre nouveau cardinal canadien, Son Eminence Mgr McGuigan, rentrera à Toronto mercredi prochain. Déjà l'on a élaboré tout un programme qui fera de cette cérémonie l'une des plus belles du genre. Elle devrait intéresser d'une manière spéciale les anciens de ce diocèse qui ont connu Mgr McGuigan à l'oeuvre il y a près de vingt ans. Ad Multos et faustissimos annos!

Son Eminence a certainement laissé un bon souvenir au milieu de nous et nous ne sommes pas surpris que la Providence l'ait conduit si loin sur le chemin des honneurs. Espérons que Celle-ci nous ménagera quelque occasion particulière qui nous le ramenera au moins pour quelques heures.

* * *

Notre Mère Provinciale nous a laissés mardi soir en route pour l'Europe et nous croyons savoir que bientôt elle prendra le bâteau qui la déposera sur les rives de la douce France. Naturellement celle-ci a bien changé depuis sept ou huit ans; et tout de même il fera bon de toucher ce sol qui cache tant de misères après être passé par tant de déchirures. En attendant l'arrivée de la nouvelle Provinciale, nos religieuses et de fait tout le personnel de la maison va comme si rien n'était, tant on a l'habitude de tout faire par esprit d'obéissance.

Sainte-Lina

Journée d'A.C.F.A.

Noms des donateurs lors de la journée récente en faveur de notre Association.

Ont donné $2.00

Révérendes Soeurs, abbé R. Bérubé, curé, Ant. Mahé, L. et J. Charbonneau.

Ont donné $1.00

R. Dubeau, P. Ouellette, G. Chabot, E. Ouellette, Pierre Mahé, Ludger Bilodeau, Z. Magnant, Alb. Mahé, J.-L. Charbonneau, Art. Vallée, X. Durocher, P. Bourgoin, V. Dechaine, Jos. Gosselin, Jos. Dumais, Jos. Mahé, Jean Mahé, L. Roberge, J. Champagne, Ernest Vallée, R. Brisson, A. Dion, M. Mahé, E. Déchaine.

Ont donné moins de $1.00

E. Mageau, .50; D. Bilodeau, .50; Art. Brisson, .50; Ph. Charbonneau, .50; E. Lessard, .25; E. Fournier, .25; A.-P. Huber, .25.

Total: $34.75.

BEAUMONT

Les exercices du carême sont assez bien suivis par les gens du village; il en vient aussi du dehors, de temps en temps. Les enfants des écoles exécutent les chants, l'office religieux ayant lieu à la sortie des classes. C'est Mlle Meunier qui les accompagne à l'orgue.

* * *

M. Pierre Bérubé est revenu de Victoria où il a passé l'hiver. Il s'y est acheté une propriété.

* * *

M. Gérard Soucy est revenu de l'hôpital. Mme Napoléon Bérubé est toujours dans le même état; peut-être que le beau temps apportera une amélioration. M. Conrad Leblanc est entré à l'hôpital pour pneumonie.

* * *

M. Arthur Vallée, de Legal, visitait ses parents de Beaumont dernièrement.

* * *

M. et Mme André Fontaine sont maintenant installés ici; nous leur souhaitons la bienvenue.

* * *

De ce temps-ci, l'on voit partout de petites fumées sortir des éleveuses. Il y aura peut-être moins de poules l'an prochain, mais chacun en aura un petit lot; les gros poulaillers seront moins nombreux.

* * *

Il y a deux semaines, une délégation de Beaumont se rendait à Edmonton pour rencontrer notre député afin d'obtenir que la route d'ici la capitale soit gravelée.

* * *

Le ministère des Postes écrivait dernièrement à notre bureau pour lui annoncer, en réponse à la demande que notre maitresse de poste lui avait adressée, que la malle viendrait tous les jours ici, à partir du premier avril. C'est une grosse amélioration. Merci à qui de droit.

* * *

Nos cercles d'études en vue d'établir la caisse populaire se continuent. Chacun semble bien intéressé.

* * *

Hier, M. Bouvier est venu nous donner des vues animées. L'assistance était peu nombreuse, car on avait fait peu d'annonce. Par contre, il y eut beaucoup de bruit. Quand donc nos jeunes apprendront- ils à se tenir en public? C'est à peine si l'on pouvait comprendre ce qui se disait. Les uns lançaient des fèves, d'autres sifflaient. On a même brisé des chaises et des tables. C'est regrettable. Tous ont l'air assez intelligent, pourtant, pour savoir qu'ils ne doivent pas se conduire ainsi, et ce ne sont pas les avertissements, soit des parents, soit de M. le curé, qui manquent. Et puis, quelle impression chez les visiteurs qui viennent du dehors? Nous pensons que c'est de l'étourderie plutôt que de la méchanceté; mais il y en a trop.

STE-LINA

Dimanche dernier était la Journée de l'A.C.F.A. à Sainte-Lina. Marcel Mahé et Albert Dion étaient désignés pour faire la perception. Il a été décidé que l'A.C.F.A. aurait son argent quand le Père Fortier viendrait la chercher, probablement dans quatre ans.

* * *

Baptêmes:—

Baptisé à Saint-Paul: Joseph-Clément-Albert Champagne, né le 4 mars, fils de Joseph Champagne et Irène Langevin. Parrain et marraine: Julien Beauregard et Jeannette Champagne.

Baptisé à Mallaig: Marie-Cécile-Yvonne, née le 8 mars, fille de Roland Martin et Bernadette Langevin. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Martin.

Baptisé à Sainte-Lina: Richard-Georges, né le 9 mars, fils de Anton Gogowich et Helene Kaplan. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Kaplan.

La prière est la seule force devant laquelle Dieu s'incline.

Tertullien.

LOS-ANGELES

La guerre fit monter la population de San-Francisco et des rives de son entière baie à 2,400,000 habitants, et celle du métropolitain Los Angeles à 3,635,-000. C'est ce qu'on peut appeler deux bons tas de monde, deux tas de monde californiens. Peu de gens vivent dans les montagnes, dans le grand désert du coin sud-est, ni dans l'étendue de lava du coin nord-est.

* * *

Nous eûmes la visite de M. et Mme Roy Philion d'Edmonton. Mme arriva ici en janvier, le jour de son anniversaire, et se retira chez des amis à Riverside, tout en se reposant au chaud soleil sur les rives d'un petit lac. M. Philion la rejoignit au milieu de février. Ensemble ils passèrent un séjour d'une dizaine de jours chez la mère de M. Philion à Los Angeles. Que cette bonne maman, qui a 90 ans, était contente de revoir son cher petit Roy! Canadiens, s'il y a longtemps que vous n'avez pas vu vos parents, faites tel que M. Philion; allez-y. La joie de ces bons vieux est indescriptible. Je n'eus l'occasion de rencontrer nos visiteurs qu'une fois, ce fut à un groupe familial d'une douzaine de parents, en un souper au cofé "Carolina Pines", puis tous ensemble aux "Ice Festival" de Sonja Heinie à Westwood. Un des hauts points de la visite de M. Philion fut sa tournée aux courses Santa Anita, accompagné d'une dizaine d'amis.

Des armes modernes pour l'armée rouge

Moscou. — Nikolai Voznesenski, président de la commission de développement de la Russie, a déclaré à une séance conjointe des deux chambres du Soviet suprême de l'U.R.S.S. que le pays va munir les forces de l'armée rouge des armes les plus modernes parce que "le capitalisme prépare une nouvelle agression".

Il exposait les principaux objectifs du 4e plan quinquennal de la Russie.

Ce nouveau plan qui aura cours de 1946 à 1950, a dit Voznesenski, vise à accroître la production soviétique per capita au-dessus de ce qu'elle est dans les pays capitalistes les plus progressifs.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Baptême: Donald-Francis Rebantad, fils de M. et Mme Benjamin Rebantad (née Marie-Jeanne Sauvé). Parrain et marraine: Adélard Sauvé et Bernadette Lafrance.

* * *

Nous apprenons que M. Cyprien Rocheleau, malade chez sa fille Mme Eliodore Carrière, a été transporté à l'hôpital Columbian.

* * *

M. Melazgar récemment de retour d'Europe prend des traitements à l'hôpital militaire de Vancouver.

* * *

M. et Mme Steve Melazgar ont acheté la maison de Blakie Goulet, rue Harris.

* * *

M. Jos. Kilmartin, fils, de retour du front a acheté la maison de Mme Vve Ovilla Caillé.

* * *

M. et Mme Philibert Bruneau nous quittent pour aller habiter à Sappertoon où il a acheté une maison. Dommage, nous perdons de bons paroissiens.

* * *

M. Antoine Finigan bâtit un cottage sur sa propriété; il a aussi vendu une partie de son lot à M. Goulet, de Zenon Park qui, paraît-il, va bâtir trois magasins sur la rue Cartier; tant mieux; nous lui souhaitons bien du succès.

* * *

Comme nous l'avions annoncé nous avons eu la partie de cartes organisée par les F. Grand succès; la meilleure que nous avons eu depuis longtemps. L'assistance nombreuse a bien joui de cette soirée et de l'orchestre conduit par Jos. Faucher ainsi que des belles voix de Mmes Jos. Faucher, Lagrange et Mlle Hamelin, les trois soeurs. Notre aviateur, M. Racine, accompagné de M. Chabot au piano a toujours du succès. Mmes Filiatrault et Bellerose ont aussi fait entendre leurs voix. M. Chabot accompagné de sa mère Mme S. Chabot a présenté un très bon "tap-dancing" et fut bien applaudi. Merci à tous sans exception; souhaitons que la prochaine soit aussi bonne, meilleure si c'est possible.

Prix des cartes, Mmes Racine, Lambert et Roberge. Pool 1er prix, Mme Berjean; 2ème Bruneau; 3ème Bourget. Prix de la porte Mme Emile Chabot.

* * *

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière nous avons quatre messes tous les dimanches; c'est avec plaisir que nous avons de nouveau les services des bons Pères du St-Sacrement; nous leur souhaitons la bienvenue et merci de leur dévouement qui, nous l'espérons, sera apprécié.

* * *

M. Joseph Bouffard bâtira bientôt à Maillardville un théâtre ainsi qu'un jeux de quilles des plus modernes.

Cette construction à deux étages sera à l'épreuve du feu et mesurera 85 pieds par 100 pieds, située sur la rue Brunette entre la quincaillerie de M. Thirsk et le restaurant de M. Bob Burgess.

Le conseil municipal vient d'approuver les plans. M. Bouffard est le beau-frère de M. Stan Parent. Le frère aîné du propriétaire M. Rosario Bouffard, de Gravelbourg, Sask., sera en charge du jeux de quilles.

L'emprise rouge au Moyen-Orient

Bagdad. — Le Dr Fadhil Jamali, directeur général des Affaires étrangères, a dit qu'une "baisse de la confiance et de la foi des Arabes dans les démocraties occidentales" ici et ailleurs, dans les états arabes, contribue à une augmentation générale de la sympathie envers le communisme dans tout le Moyen-Orient.

Jamali a décrit l'augmentation des mouvements communistes dans le monde arabe comme "un développement naturël qui commença quand les Russes entrèrent en guerre et augmente continuellement depuis, surtout chez les jeunes".

La peur empêcherait les guerres d'agression

Londres. — La bombe atomique pourra peut-être prévenir longtemps toute autre guerre. Telle est l'opinion qu'a exprimée le nouveau gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander.

"La possession d'un si terrible agent de destruction par un peuple qui a conscience de sa responsabilité, et c'est le cas aujourd'hui, empêchera puissamment d'agir ceux qui croient aux guerres d'agression", a déclaré le vicomte Alexander dans un discours prononcé à l'historique Guild Hall, où les autorités de Londres lui ont octroyé la franchise de la ville.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

CHAMBRE DEMANDEE
Dame âgée, tranquille (d'origine britannique) désire chambre, avec ou sans cuisine, dans une famille de langue française, tôt en avril. Ecrire à boîte 25, La Survivance.

SERVANTE DEMANDEE
On demande servante avec expérience de 22 à 35 ans, pour ouvrage général. Hôtel de campagne. Bons gages. Pas d'enfants. Veuillez appliquer ou téléphoner à Mme Albert Nadon: 972-5031, Spruce Groves, Alberta.

OFFRE D'EMPLOI
Position offerte pour homme d'une soixantaine d'années pour vivre à la campagne; partagera la pension, avec option de se faire des revenus à même la terre. Veuf sans enfants. S'adresser à Boite 15, La Survivance.

Commis demandé
Un jeune homme d'environ 18 ans, parlant français et anglais. Position permanente. Adressez-vous en personne chez F.-J. Tonkin Cie Lté, 11213, avenue Jasper, Edmonton.

MAISON A VENDRE
Excellente maison à vendre dans le village de Beaumont. Quatre grands appartements. Cave creusée toute la grandeur. En bonne condition. Seulement 18 milles de la ville. Adressez-vous à la Boîte 39, La Survivance.

SOUDEUR DEMANDE
Ouverture idéale pour soudeur diplômé, bon mécanicien, dans un village de camapagne. Grand district, pas de compétition. Arrangements faciles. Ecrire immédiatement à La Survivance, boite 30.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 402 Empire Bldg., Edmonton, Alberta.

Départ de M. le Docteur et Madame Amyot

Après un séjour de 18 mois dans la capitale albertaine, nos amis M. le Docteur et Madame J.-E. Amyot vont rejoindre leurs parents dans le Québec. Madame Amyot qui en est à sa première expérience dans l'Ouest se dit enchantée du bel accueil qu'elle a reçu partout, tant de la famille Turgeon que des nombreux amis de son mari; car on sait que le Docteur a passé ici la majeure partie de sa vie. Tout en les voyant partir avec regret, nous leur souhaitons un heureux voyage, avec l'espoir de les voir revenir dans un avenir assez prochain.

M. le Docteur et Madame Amyot remercient tous ceux qui, de façon ou d'autre ont rendu agréable leur séjour au milieu de nous.

BROSSEAU

Le 17 mars, Mme Joseph Alexandre Brosseau recevait à dîner M. et Mme René Desaulniers de Lafond.

* * *

Bernard et sa soeur Mlle Ida Théroux, de Warwick, vinrent passer la fête de saint Patrice le 17 mars, chez leurs parents M. et Mme Jos. Théroux, de Duvernay.

* * *

Nous arrive des chantiers de la Colombie, M. Roger Coutu; et d'Edmonton, M. et Mme James Crawford.

* * *

Le 15 mars M. et Mme René Robinson de Brosseau allèrent à Saint-Paul où ils visitèrent parents et amis.

* * *

M. Clément Cyr, de Legal, vient d'arriver chez M. J.-B. Brosseau où il deviendra l'homme engagé.

* * *

Au commencement de mars M. Maurice Brosseau fut licencié de l'armée. Maurice restera chez ses parents M. et Mme Jos. Brosseau.

* * *

De passage à Brosseau, chez Mme Emma Venne, Mme Philippe Venne, de Warwick, qui se rendait au chevet de sa soeur mourante, Mme Olivier Foisy, de Lafond, qui décéda le 2 mars.

* * *

Le 13 février 1946 fut baptisé à l'hôpital général d'Edmonton Armand-Maurice, enfant de Magloire De La Salle et Florine Corbeil, de Beauvallon. Parrain et marraine: Benjamin De La Salle et Rosanna Head.

* * *

Dimanche le 17 mars, fit profession sollennelle de foi et reçut le sacrement de baptêre James Crawford, époux de Mme Lilianne Crawford (née Rioux), de Duvernay. L'accompagnaient aux Fonts baptismaux M. et Mme Louis Rioux.

* * *

M. Camille Gamache, de Duverney a vendu sa ferme à Kost. Poloniuk, au prix de $9,000.

La Norvège s'adressera au Canada

Oslo. — L'Agence télégraphique norvégienne a rapporté qu'on soumettra au Parlement norvégien un projet de loi concernant un nouveau crédit de $17,-000,000 qu'on désire obtenir du Canada. La Norvège a obtenu un crédit de $13,000,000 en juillet dernier. $8,000,000 de ce montant a servi à l'achat de céréales en Canada.

Pour les petits Français

Paris. — Herbert Hoover a déclaré aux autorités françaises que son comité "fera tout son possible" pour obtenir les vivres nécessaires aux 3,000,000 de petits Français sous-alimentés.

L'UNIVERS Catholique

Vatican

Un membre du Congrès, à Washington, s'est élevé à la Chambre contre les accusations portées par "Izvestia" contre le Pape. Après avoir qualifié de "titanesques" les faussetés russes, il a ajouté: "Si la Russie veut emprunter les enseignements de l'Eglise, elle survivra, et pas autrement: car l'Eglise a vu la montée et la chute de milliers de gouvernements et de philosophies politiques."

Cinquante Russes, réfugiés dans un camp du nord de l'Italie, ont quitté l'Eglise orthodoxe pour se joindre à l'Eglise romaine, annonce Radio-Vatican.

Albanie

Radio-Vatican a fait remarquer que les catholiques ne sont qu'une *minorité* de 105,000 dans le nord de ce pays. Il y avait jusqu'à ces jours derniers un catholique dans le conseil de régence, l'abbé Harapi, mais on a annoncé qu'il vient d'être arrêté, et même exécuté. Toutes les écoles catholiques sont fermées, et les associations catholiques ont été dissoutes. Aucune publication catholique n'a été permise depuis 1943.

Allemagne

Des documents saisis confirment la nouvelle que les Nazis avaient décidé de pendre le cardinal von Galen, évêque de Munster.

Angleterre

Plus de cinq mille officiers et soldats de l'armée anglaise, a-t-on appris, se sont convertis à l'Eglise romaine pendant la guerre. Le nombre total des conversions, en 1944, a été, pour l'Angleterre et le pays de Galles, de 8,722.

Ecosse

Après quatre cents ans d'absence, les Trappistes vont revenir en Ecosse. D'ici quelques mois, en effet, un contingent de quelque vingt ou trente moines de l'abbaye de Roscrea traversera la mer d'Irlande pour fonder un nouveau monastère à Nunraw, à une vingtaine de milles d'Edimbourg. La ville de Naraw appartenait anciennement à l'abbaye cistercienne de Haddington, détruite pendant la persécution de 1560.

Espagne

"Une renaissance religieuse et sociale splendide a lieu en Espagne", a déclaré S. Exc. Mgr Juan Hervas, auxiliaire de Valence, en Espagne, de passage aux Etats-Unis après avoir assisté au Congrès social catholique de Cuba. "La jeunesse catholique espagnole, en particulier, a-t-il ajouté, est remplie du meilleur enthousiasme pour la pratique de la doctrine sociale de l'Eglise."

Etats-Unis

Dans un message à la "Family Life Conference", organisme catholique qui se réunissait en congrès au début de février, le président Truman a affirmé que "la mesure d'une civilisation, c'est la valeur de sa vie famille" et il a recommandé la lutte en faveur d'une "charte des droits de la famille".

Une seule paroisse de l'Indiana, Mishawaka, a vu vingt-quatre conversions au catholicisme en un même jour. Une série de conférences pour les non-catholiques donnée par le R.P. John A. O'Brien, de l'Université Notre-Dame, fut suivie par une centaine de personnes, amenées par des catholiques.

Mme Lise Meitner, qui a contribué par ses recherches à la mise au point de la bombe atomique, vient d'arriver sur ce continent pour enseigner à l'Université catholique de Washington. Elle est la belle-soeur du Dr Rudolf Allers, déjà professeur de psychologie à la même institution. Mme Meitner est une Autrichienne catholique. Elle vient d'être choisie par l'Association des femmes-journalistes comme "the woman of the year".

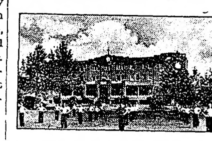
Aumôniers pour la marine française

Paris. — On a annoncé ici que les cardinaux et archevêques de France ont établi un corps d'aumônerie pour la marine marchande française et que S. Em. le cardinal Emile Roques, archevêque de Rennes, a été nommé aumônier national. L'archidiocèse de Rennes est situé en Bretagne, province qui a fourni à la France un très grand nombre de marins.

Rationnement aux Etats-Unis

Washington. — Le président Truman a exprimé l'espoir qu'il ne soit pas nécessaire de retourner au rationnement alimentaire du temps de guerre, aux Etats-Unis; toutefois, si une telle mesure devenait essentielle, il ne s'y opposerait pas.

Il a fait ces remarques en réponse à des questions qui faisaient suite à une allusion au plan de secours contre la famine à l'étranger.



JUNIORAT SAINT-JEAN

Les grands ont assisté à la défaite de Calgary par les Flyers, lundi dernier. Ils revinrent très enchantés. Ils en auraient certainement tiré profit pour eux-mêmes si la saison de gouret n'était pas finie.

Le 19 mars, fête de saint Joseph, grand congé! On organisa un "bingo" au profit des jeux. Une variété considérable d'objets attira nos jeunes. Les magnifiques prix contribuèrent à donner de la vogue au bingo lui-même. Il en résulta un beau succès qui se chiffre à près de cent dollars.

Avec le printemps et ses innombrables bienfaits nous arrive bien un peu de souffrance. Les mains enflées, les jambes raides et les épaules à demi tordues ne se font pas rares. Notre terrain de jeu fourmille et l'oisiveté demeure chose inconnue. La saison morte est donc passée, et nous n'en sommes pas fâchés.

Dimanche dernier, sortie du mois pour les "chanceux" qui ont des parents en ville. . . et qui ont conservé leurs notes.

Date ultime d'entrée au Concours: 15 juin

La distribution de 50,000 formules d'entrée fut commencée la semaine dernière pour les fermiers désirant entrer dans le Concours national de $25,000. de l'Orge. La plus grande partie de l'argent donné en prix, c'est-à-dire, $18,750.00, est destiné aux provinces de l'Ouest.

Tout fermier désirant entrer dans le concours peut se procurer des formules d'entrée de leur "agent d'élévateur" ou en voyant leur représentant d'agriculture local, ou en écrivant directement au département de l'agriculture de la province dans laquelle il réside.

Le Comité du Concours aura bientôt des livrets pour distribution, exposant les règlements du concours. On peut se les procurer des mêmes sources que les formules d'entrée.

Date ultime d'entrée: le 15 juin.

Hygie cointre Venus (1)

Docteur Adrien Plouffe

Combien de nos jeunes gens et de nos jeunes filles prendront la peine, se feront même un devoir, devrais-je plutôt dire, de parcourir les quelque 230 pages du livre du docteur Adrien Plouffe: "Hygie contre Venus". Très peu, je crains, occupés qu'ils sont à contempler les suppléments comiques ou à prêter l'oreille à nos ineffables romans-fleuves radiophoniques, et c'est dommage.

Car c'est un beau livre, un bon livre qui mérite une place d'honneur dans la bibliothèque de famille, tout comme et au même titre que la petite bouteille de teinture d'iode dans la pharmacie du même nom. Celle-ci crie: poison!; celui-là: casse-cou! Il n'est pas un membre de la famille, à quelque sexe qu'il appartienne, qu'il ait atteint la quinzaine ou la soixantaine, qui ne se doive d'y puiser les plus utiles renseignements.

C'est de la propagande bien faite. Elle se résume à ces quelques sages conseils: jeunes gens, soyez chastes; fiancés, faites examiner votre sang; mères, protégez vos enfants; hommes, êtes-vous infectés, faites-vous traiter sans retard, intensément, longuement. Autour de ce noyau, Adrien Plouffe élabore d'intéressantes historiettes, de touchantes lettres, quelques chiffres impressionnants.

Voilà un livre que l'on devrait trouver dans l'antichambre du médecin.

(signé) Dr G.-A. Seguin
Extrait du Bulletin Sanitaire.

(1) "Hygie contre Venus", Adrien Plouffe, Lumen, 494 ouest Lagauchetiède de Montréal-1. Vol. de 224 pages. Prix: $1.35 franco.

Le ciel est inaccessible à la violence; la prière le fait descendre jusqu'à nous.
Lacordaire.

Edmonton-Nord

PAROISSE SAINT-FRANCOIS

Les 13 mardis

Les treize mardis en l'honneur de saint Antoine sont commencés depuis le 19 mars, fête de saint Joseph. En dépit des mauvais chemins, un grand nombre d'amis de saint Antoine, jeunes et vieux, sont venus prier leur saint favori. Dans le sermon d'ouverture, le R.P. Raymond Pennafort exhorta les fidèles à avoir une plus grande confiance en saint Antoine, maintenant que la sainte Eglise l'a élevé au rang de ses Docteurs.

Chaque mardi jusqu'au 13 juin, fête de saint Antoine, il y aura un exercice à 4h. p.m., et un autre à 8h. p.m.

Chorale

Notre chorale paroissiale est à apprendre une messe spéciale pour Pâques. Les pratiques ont lieu chaque mardi après l'exercice en l'honneur de saint Antoine.

C.Y.O. Senior

Jeudi dernier, les membres du C.Y.O. assistèrent en grand nombre à leur réunion hebdomadaire. Après quelques discussions religieuses, la lecture des minutes par Mlle Bernadette McKinnon, le rapport financier par Mlle Thérèse Surette, M. Louis Voghell donna un compte rendu de la réunion des présidents du C.Y.O. On étudia ensuite la possibilité de former un club de balle-molle et de balle-au-camp pour la prochaine saison. On espère former un fort club.

Il se fit une courte causerie sur le sacrifice de la messe, accompagnée de réponses aux questions religieuses.

C.Y.O. Junior

A la réunion du C.Y.O. Junior, vendredi dernier, les membres entendirent une causerie sur la sainte messe, accompagnée de quelques questions intéressantes sur le saint Suaire de Turin. La prochaine réunion promet d'être intéressante parce que l'on consacrera la plus grande partie de la réunion à la "Boite aux questions".

M. Réginald Hétu, notre président, engagea une discussion sur les sports d'été après la lecture des minutes de la réunion précédente.

Collège St-Antoine

Mardi, le 19 mars, fête de saint Joseph fut aussi l'ouverture des treize mardis en honneur de saint Antoine. Le fait que ce grand saint a récemment été nommé Docteur de l'Eglise est un stimulant pour nous de prier le patron de notre Collège avec d'autant plus de ferveur.

Au collège nous avons eu une grand'-messe le matin, avec cérémonie intime mais impressive le soir. L'autel de saint Antoine a été orné avec goût et piété. Le Père Canisius donna aux élèves un sermon bref mais compréhensif.

Deux ligues de balle au panier ont été formées au collège, et nos élèves passent, d'une façon très intéressante, leur demi-congés à jouer leurs parties au gymnase.

Vaccin contre l'influenza

Princeton, N.-J. — Le Dr Wendell-M. Stanley, membre de l'Institut Rockefeller pour les recherches médicales, a révélé qu'un nouveau vaccin capable de prémunir contre l'influenza est maintenant sur le marché.

Le Dr Stanley a déclaré que ce vaccin, inconnu en 1918, alors qu'une épidémie d'influenza tua des millions de personnes dans le monde, est issu de la guerre.

Gérant demandé

On demande un Canadien français pour prendre la gérance d'un magasin coopératif qu is'ouvrira bientôt à Vimy. S'adresser à M. Edmond Sabourin, Vimy, Alberta.

L'établissement des Jeunes

Dix-huitième leçon: Les caisses d'établissement

Par C.-E. Couture, surintendant du Service français de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux

La famille agricole, pour jouer pleinement son rôle dans la société, doit voir à garder à la terre le plus grand nombre possible de ses fils. Pour en arriver là, elle doit, en plus de leur assurer une formation rurale solide qui sut les attacher à la terre, leur fournir les moyens pécuniaires de s'établir quand ils viennent en âge de fonder un foyer. Trop souvent parents et enfants négligent de prévoir l'agrandissement de la famille avec le résultat que les fils se désintéressent de la profession agricole et prennent, chacun son tour, le chemin de la ville ou du village. C'est ainsi que se pratique l'exode rural des garçons, exode qui entraîne l'abandon de la campagne par les filles. L'un des moyens de prévenir cet exode est de prévoir, de longue main, l'établissement des enfants aver l'aide des Caisses d'Etablissement.

Les Caisses d'établissement peuvent se constituter:

a) PAR LA CONTRIBUTION DES PARENTS;
b) PAR LA CONTRIBUTION DES ENFANTS.

a) Par la contribution des parents

Les parents, pourvu qu'ils sachent raisonnablement apprécier les services rendus par les enfants, le jeune homme ou la jeune fille, seront tenus, en plus de leur fournir les premières nécessités de la vie, de préparer de longue main leur avenir sur la terre ou ailleurs. L'enfant, le jeune homme ou la jeune fille, sont appelés, selon leurs dispositions et leurs forces, à contribuer au soutien de la famille. Ils ont en même temps droit à une compensation de leur travail. Cette compensation, ils ne peuvent pas normalement s'attendre à la recevoir sous forme de salaire.

Que l'aide des parents soit donnée aux enfants en nature ou en argent, peu importe. Ce qui compte en définitive, c'est de les aider à préparer leur avenir et, dans le cas qui nous occupe, de leur permettre de s'établir sur une terre le temps venu. La façon traditionnelle pour les parents d'aider à leurs fils à s'établir est de leur acheter une terre, de leur donner quelques animaux de ferme, de les aider par la suite et selon les circonstances dans l'accomplissement des travaux agricoles de sorte que, après un nombre d'années, les fils sont en mesure de se tirer d'affaire par eux-mêmes. Cette façon de procéder ne semble plus guère donner de résultats satisfaisants, surtout quand la famille est nombreuse. C'est pour cette raison que les parents doivent avoir recours, pour les aider dans l'établissement de leurs enfants, à des organismes économico-sociaux dont, en particulier, les caisses d'établissement.

a) Il existe d'abord la CAISSE-DOTATION qui peut être considérée en l'occurence, comme une Caisse d'établissement. Le père prendra une police dotation, de préférence sur sa propre vie, avec garantie de continuité en cas de mortalité. Il s'assurera, disons, pour un montant de $2,000 en faveur d'un enfant tout jeune en vue de permettre à ce dernier de s'établir soit quand il atteindra sa majorité, soit encore à un âge fixé d'avance, par exemple 25 ans. A chaque année, ou deux fois l'an, selon le cas, le père devra rencontrer le montant de la prime.

Il est préférable, avons-nous dit, que le père s'assure lui-même en faveur de son fils. La raison en est que si le père vient à décéder, la police pourra continuer de se porter par elle-même jusqu'au moment où le fils aura atteint l'âge où il était censé toucher le montant de la dotation. Si l'assurance allait porter sur la vie de l'enfant et que le père vint à mourir, il sera rarement possible à la veuve de faire honneur à de telles obligations et, par conséquent, le but ne serait pas atteint.

Que penser de cette Caisse-Dotation? La Caisse-Dotation est certes susceptible de donner de bons résultats. Toutefois, s'il fallait que le père ait 4 ou 5 garçons à établir, ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'il pourrait toucher assez d'argent comptant, à même l'agricuture, pour rencontrer à tous les ans les montants des primes qui seraient naturellement très élevées.

b) Les parents d'une paroisse donnée ou même d'une région pourraient constituer une Caisse d'établissement au sein même de la Caisse populaire ou encore ils pourraient même se servir de la Caisse populaire à cette fin. Quand les enfants atteindraient l'âge de s'établir, ils pourraient, en plus de l'aide reçue directement de leurs parents, en plus aussi des argents qu'ils auraient pu eux-mêmes économiser, contracter des emprunts de cette Caisse d'établissement. Il appartiendrait alors à un comité spécial de juger des aptitudes du jeune homme qui solliciterait un emprunt en vue de s'établir. Ce serait là non plus une entreprise individuelle, mais une entreprise collective ou paroissiale. Il est d'ailleurs logique que les surplus des caisses populaires de nos paroisses rurales servent à l'agrandissement de la classe agricole par l'établissement des enfants.

c) Dans le but toujours de constituer une Caisse d'Etablissement, les parents pourraient à l'avenir utiliser avec avantage les Allocations familiales qu'ils reçoivent aujourd'hui du gouvernement. Ces allocations ont précisément pour but de venir en aide aux parents dans l'accomplissement de leurs devoirs d'éduquer et d'établir leurs enfants. A la campagne, il est assez rare que les parents aient besoin de ces allocations pour fins d'instruction. C'est surtout quand vient le temps d'établir les enfants qu'ils se trouvent à court d'argent. Pour que ces argents servent réellement à l'établissement des fils, il faudrait que les parents s'entendent pour déposer ces argents au nom de chacun des enfants, dans la Caisse populaire. Déjé, à ce que l'on nous rapporte, des parents ont adopté cette façon d'agir. C'est une pratique qu'il faudrait généraliser. Elle contribuerait dans une large mesure à régler le problèm difficile de l'établissement des enfants.

Nous voulons voir dans cette dernière méthode le plus efficace moyen de préparer l'établissement de la jeunesse rurale. Il est une condition, c'est que les parents aient le souci de mettre de côté tous ces argents au fur et à mesure qu'ils les reçoivent.

b) Par la contribution des enfants

Les enfants, comme membres de la cellule initiale de la société, la famille, ont le devoir de collaborer à leur propre établissement; ils ne doivent pas s'en remettre totalement à leurs parents, s'ils peuvent en agir autrement. Par les temps qui courent, alors que le travail abonde partout, il est possible pour un bon nombre de jeunes célibataires, entre les âges de 15 à 25 ans, qui peuvent gagner des salaires élevés, de préparer par eux-mêmes leur établissement éventuel. Ceux qui sont réellement sérieux, qui ont à coeur de se bâtir un avenir, qui veulent réellement s'aider, profiteront de toutes les occasions d'abord pour gagner des argents et ensuite pour faire des épargnes substantielles.

Il arrivera souvent que dans une grosse famille l'on puisse, pour plusieurs mois durant l'année, se passer des services de l'un des garçons et ainsi lui permettre d'aller gagner ailleurs des argents. Ces argents, pourvu qu'ils soient administrés sagement, mettront le jeune homme en état de se constituer un fonds d'épargnes. Dans d'autres cas, le jeune homme, dans le but toujours de s'amasser des argents pour s'établir, pourra prendre la route des chantiers. Un bon hiver en chantier aux salaires qui se paient actuellement, peut rapporter souvent un montant net de $500. Il suffira donc de deux ou trois années consécutives de travail hors du foyer pour permettre à un jeune homme sérieux d'épargner le montant requis pour s'établir sur la terre.

Malheureusement, cependant, le jeune homme laissé à lui-même n'aura que rarement la détermination de mettre de côté les capitaux dont il aura besoin pour se créer un avenir. Il lui faudra recourir à des organismes qui sauront l'astreindre à des pratiques régulières d'économie et d'épargne. Ces organismes, ce sont les Caisses d'établissement, caisses qui peuvent porter différents noms, selon les milieux où elles opèrent. Par exemple, on les appellera Caisses-Dotation quand il s'agit de jeunes filles; Caisses-Prévoyance quand il s'agit de jeunes gens ou Caisses scolaires quand il s'agit d'enfants d'écoles. Ces Caisses prennent la forme de coopératives. Leur fonds social est formé des apports de chacun des membres.

a) Les Caisses d'Etablissement ont pour but de stimuler l'esprit de prévoyance par une juste conception de la pratique de l'épargne; de former un capital par l'accumulation continue de versements et d'assurer ainsi à chaque bénéficiaire la propriété d'une dotation qui lui sera remise en entier soit à l'époque de son mariage ou de son établissement, soit à son entrée dans la vie religieuse, soit à l'âge de 30 ans ou, dans d'autres circonstances, selon que le décidera le bureau de direction.

b)Les Caisses d'Etablissement pour enfants d'école, communément appelées Caisses Scolaires, constituent "un petit réservoir où tous les élèves peuvent déposer toutes leurs économies". Elles visent surtout à développer la vertu de l'épargne, à enrayer les habitudes de gaspillage, à préparer dès leur bas âge des membres pour les caisses populaires en même temps qu'elles "permettent aux élèves d'exercer les uns sur les autres l'apostolat de l'exemple". Il ne faudrait pas s'attendre à ce que durant son stage scolaire l'élève puisse mettre de côté assez d'argent pour assurer son établissement. Tout de même, s'il contracte l'habitude de l'épargne sur les bancs de l'école, le jeune homme, du moment qu'il sera à même de gagner des argents, saura s'imposer une discipline, conserver la bonne habitude acquise de mettre de côté une part importante de ses revenus, modestes qu'ils soient.

Conclusion

Ne réussiront à établir leurs enfants que les familles qui savent encore apprécier la valeur de la terre et qui sont disposées à accepter de bonne grâce les sacrifices qui normalement accompagnent l'établissement des fils. Ne s'attacheront réellement au sol que les fils de cultivateurs qui ont reçu à la maison une formation rurale, qui ont pu profiter de l'exemple constant de leurs parents, qui sont prêts à faire toute leur part pour s'implanter au sol. Que les gouvernements aient à jouer un rôle dans l'établissement des fils, tous doivent en convenir. Il n'en reste pas moins que la première obligation incombe à la famille envisagée individuellement et collectivement. Il est donc important pour les familles de cultivateurs de tirer tous les avantages possibles des Caisses d'Etablissement.

Questionnaire

1—Que doit faire la famille agricole pour jouer pleinement son rôle dans la société?
2—Quel est l'un des moyens de prévenir l'exode rural?
3—Que penser de la Caisse-Dotation?
4—Quel est le but des allocations familiales?
5—Dites, en quelques mots, le but des Caisses d'établissement pour jeunes garçons et filles.

CONSERVEZ LES COURS DE L'U.C.C.
ETUDIEZ-LES ATTENTIVEMENT
DISCUTEZ-LES DANS VOS REUNIONS

Avez-vous choisi vos délégués ?

Comme nous l'annonçions la semaine dernière, c'est le **25 avril** prochain qu'aura lieu, à Edmonton, le congrès de nos groupements coopératifs français de l'Alberta.

Chacune de nos coopératives, caisses populaires, etc., est invitée à se faire représenter. Les organisations peuvent envoyer plus d'un délégué, mais un seul délégué par groupe aura droit de vote. Tous cependant pourront prendre part à la discussion.

Les dirigeants recevront ces jours-ci le programme détaillé du Congrès.

Il reste moins qu'un mois avant cette importante réunion. Ne retardez pas à choisir vos délégués. Tous nos groupements sans exception se doivent d'être représentés au congrès.

Comité de la coopération,
Section française de l'Alberta.
Société d'Enseignement post-scolaire,

La culture du blé en Angleterre et ses répercussions chez nous

Le gouvernement britannique a décidé, et il a subséquemment fait approuver sa décision par le Parlement de Westminster, de continuer la politique qu'il avait inaugurée pendant le temps de la guerre, en payant des primes de labour sur toutes les superficies antérieurement couvertes par l'herbage et qui seront dorénavant emblavées, c'est-à-dire ensemencées en blé, ou même ensemencées en d'autres céréales.

Le ministre de l'Agriculture dans le cabinet de M. Attlee, M. Tom Williams, a annoncé que le gouvernement était disposé à faire plus, en ce sens, qu'il n'a fait pendant la guerre. La prime de labour reste ce qu'elle était, de 2 livres (environ $8.00) l'acre; mais elle n'était offerte que dans le cas de superficies labourées après avoir été en herbage depuis au moins sept années; elle le sera désormais dans le cas de superficies livrées à la charrue après n'avoir été en herbage que depuis trois années.

Pour augmenter la production

"Labourage et pâturage", disait autrefois Sully, le grand ministre de Henri IV, "sont les deux mamelles qui nourrissent la France". M. Tom Williams, ministre de M. Attle, a l'air de croire que labourage et emblavures seront les deux mamelles qui nourriront la Grande-Bretagne.

Sans doute n'ambitionne-t-il pas que son pays devienne toutefois grand producteur de blé et de toutes sortes de céréales, qu'il en puisse produire pour emmagasinage, comme fit autrefois en Egypte, Joseph, fils de Jacob: l'espace manquerait pour cela. Mais il compte en augmenter la production pour la peine, de façon très substantielle, pour libérer son pays d'autant, quant à la nécessité de l'importation.

M. Williams a cité, à la Chambre des Communes, un fait qu'il tient pour très encourageant, savoir: que la Grande-Bretagne a une aussi vaste superficie d'ensemencée en céréales, cette saison-ci, que la saison précédente, alors qu'elle était le seul pays au monde à avoir augmenté sa production de blé, par comparaison avec l'année 1938.

Effets possibles sur nos exportations

Cette nouvelle politique agricole de la Grande-Bretagne, politique qui servira probablement leur cours normal ne peut d'autres pays sur le continent européen au fur et à mesure que les activités y reprendront leur cours normal, ne peut manquer d'avoir des répercussions au Canada.

Dans la mesure où l'Europe augmentera sa production de blé et d'autres céréales, le Canada verra s'amoindrir ses chances de faire la conquête de marchés d'exportation pour ces mêmes choses.

Ca sera la répétition de ce qui s'est déjà produit avant 1939, alors que l'Allemagne, l'Italie, la France, après avoir été rançonnées par des producteurs d'Amérique du Sud, par des producteurs aussi de l'Australie, s'étaient mises à encourager la culture du blé, en la subventionnant, en la primant, en la protégeant par de hauts tarifs, et par le fait même à restreindre au possible leurs importations de cette céréale. C'est à cette époque que le gouvernement de Mussolini entreprit par exemple, pour d'ailleurs le réussir, l'assèchement des Marais Pontins, devenus des terres de grande fertilité.

Après l'autre guerre (1914-1918) il y avait eu véritable rançonnage de l'Europe par les producteurs de blé d'autres continents. Tel n'est pas le cas cette fois-ci, fort heureusement. Le blé ne s'est pas haussé au prix de $4.00 ou de $4.50 le boisseau. Au Canada, son prix est fixé par ordonnance, au moins en ce qui concerne le marché canadien. Quant au prix auquel il se vend à l'exportation en Angleterre, on n'en sait rien, si ce n'est que ce prix d'exportation est inférieur — peut-être très fortement inférieur — au prix fixé. Il n'y a certainement pas d'exploitation du fait de l'exportation du blé canadien.

Crise canadienne du blé

Déjà, avant la guerre qui a éclaté en 1939, les pays d'Europe que nous avons mentionnés, et quelques autres en plus, sans se soucier des aptitudes spéciales du Canada, des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Australie pour la culture du blé, s'étaient mis à pousser les emblavures. C'est précisément ce qui a déterminé, il y a quinze ou vingt ans, la crise canadienne du blé. Que ces mêmes pays retournent bientôt à la même pratique, les mêmes causes ne produiront-elles pas les mêmes effets?

La culture du blé en Irlande

A la liste de ces pays, s'en ajoute maintenant un autre, l'Irlande. L'agence Reuter mande de Dublin que le premier ministre de l'Eire, M. de Valera, demande aux gens de son pays de se mettre intensément à la culture du blé, et, à cette fin, de négliger s'il le faut les autres cultures et aussi les industries agricoles, comme l'élevage, pour lesquelles l'Irlande est réputée. Le climat du pays n'est pas très propice à la culture du blé, mais l'on a décidé de procéder quand même avec la nouvelle politique et l'on garantit au producteur irlandais de blé un prix de 23 shillings (environ $5.05) le quintal, ce qui est beaucoup plus que le prix auquel l'Irlande peut, transport compris, se procurer du blé canadien. L'Irlande veut établir, dans la mesure du possible, son économie autonome.

Une politique canadienne du blé

Une fois l'habituae prise en Irlande, en Grande-Bretagne, un peu partout sur le continent européen, de produire du blé, ne la gardera-t-on pas?

La question se pose et il convient qu'on se la pose au Canada. Le comprendront ceux qui ont souvenance du temps où l'agence de vente que M. John I. MacFarlane dirigeait au nom du gouvernement d'Ottawa se trouvait vers 1933 ou 1934, fort embarrassée avec un stock de 850,000,000 de boisseaux de blé qu'elle avait achetés avec l'argent du public canadien.

Ce temps n'est tout de même pas si lointain et les faits de l'aventure MacFarlane ne sont pas de l'histoire ancienne.

La Grande-Bretagne se donne une politique du blé. Le Canada, tout en tenant compte des circonstances présentes et à prévoir, s'en cherchera-t-il une? Il vaudrait certes mieux qu'il la cherche et qu'il la trouve, au lieu d'attendre les événements, de les laisser se produire et de les laisser déterminer une nouvelle crise dont notre pays serait ébranlé.

Emile BENOIST
(Le Devoir)

La bacon canadien et la concurrence

Au cours d'une analyse, publiée dans le numéro de février de l'"Economiste agricole", ces développements de l'industrie de la production et du commerce de la viande au Canada, pendant la guerre, H. K. Leckie dit que la grande expansion de l'industrie animale au Canada pour répondre aux demandes de la guerre fait naturellement surgir la question suivante: "Que nous réserve l'avenir". Faut-il que la production retombe à son volume d'avant-guerre, ou pouvons-nous espérer maintenir une partie de cette augmentation?

Avenir du bacon

Ce sont là, dit M. Leckie, des questions d'intérêt primordial pour toute l'industrie animale. Si l'on considère l'avenir possible de l'industrie du porc à bacon, on ne voit pas encore au juste combien de bacon le Canada pourra exporter après la guerre; on a proposé un chiffre de 450 millions de livres. En ce qui concerne les approvisionneemnts la production porcine qui peut être maintenue est sujette à un certain nombre de facteurs, notamment l'offre et le prix de grains fourragers, le plus ou moins d'attrait des produits concurrentiels et enfin l'opinion des cultivateurs en général sur les prévisions de cet élevage.

Au point de vue de la demande, il est probable que le Royaume Uni sera toujours notre principal marché d'exportation pour le bacon canadien, mais la quantité que le Royaume-Uni peut être en mesure d'accepter dépendra de son propre programme de production, des occasions de commerce réciproque et de plusieurs autres circonstances. Ce qui est bien sûr c'est que le Canada devra affronter la concurrence d'autres pays sur le marché anglais.

La production canadienne

Un fait a été clairement démontré en temps de guerre, c'est que le Canada peut produire et préparer une grande quantité de flèches Wiltshire de bonne qualité, à condition que l'offre de grains fourragers soit suffisant, et que la marge de profit sur ces grains soit assez élevée. Pour que le bacon canadien retienne une place importante sur les marchés du monde, le maintien d'un bon équilibre entre les industries du bétail et de la culture du grain est essentiel.

Mémoire présenté par l'U.C.C. à Québec

Québec. — Voilà les importantes demandes faites à l'hon. Maurice Duplessis par la délégation des cultivateurs de Québec, venue pour lui présenter son mémoire annuel.

Résumé du mémoire

Le mémoire note d'abord la transformation des cercles de l'U.C.C. en syndicats professionnels et exprime l'opinion que les cultivateurs syndiqués soient appelés à se prononcer sur tout amendement ou toute refonte, s'il y a lieu, de la loi des syndicats professionnels.

L'on connait la situation précaire du producteur isolé devant l'acheteur de ses produits, surtout si ce dernier constitue une monopole. L'U.C.C. croit que le principe du contrat collectif, appliqué à la vente des produits agricoles peut et doit servir de base à l'établissement des meilleures relations entre producteurs et acheteurs. Ainsi les cultivateurs formés en syndicats pourraient disposer et conclure des ententes collectives avec les acheteurs pour la vente d'un ou de plusieurs produits à des prix et des conditions déterminés.

Domaine social

Dans le domaine social, dit le mémoire, la classe agricole du Québec s'oppose à toute politique de centralisation de la législation sociale. Les ruraux estiment, au contraire, que l'assurance et la prévoyance sociales doivent être organisées sous l'empire de lois provinciales et autant que possible sous la forme mutuelle.

Education agricole

L'U.C.C. demande au ministère du travail d'organiser, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, une ou plusieurs écoles techniques destinées uniquement à la formation d'artisans ruraux, tels que forgerons, charpentiers, selliers, mécaniciens spécialisés dans la réparation des instruments aratoires etc.

Le mémoire continue en soulignant l'importance d'établir définitivement si la raffinerie de betterave à sucre de St-Hilaire est viable ou non, en faisant des efforts continus dans ce sens. L'U.C.C. désire également que l'égouttement des terres soit développé à un rythme rapide.

Forêts

Les dirigeants de l'U.C.C. déplorent le déboisement excessif des terres de la Couronne et des domaines privés de Québec. Pour prévenir des désastres, l'Union demande que le ministère des terres et forêts fasse observer plus rigoureusement les règlements de coupe sur les terres de la Couronne et qu'il augmente le personnel du bureau des renseignements forestiers, afin que les propriétaires de terrains privés puissent apprendre à tirer tout le bénéfice de leurs boisés en les protégeant. Le mémoire souligne également l'importance d'entreprendre immédiatement un programme de reboisement dans les régions les plus affectées.

L'U.C.C. incite enfin le gouvernement à continuer et à intensifier les efforts qu'il fait pour améliorer l'enseignement primaire et complémentaire pour faciliter aux jeunes ruraux leur établissement dans l'agriculture, dans les métiers et les industries dérivées de celle-ci.

Le centenaire de la St-Vincent-de-Paul

Québec. — La Société St-Vincent de Paul célébrera, ici, les 27, 28 et 29 septembre, le centenaire de sa fondation par de grandes fêtes religieuses et civiles auxquelles assisteront probablement un délégué du conseil général de la St-Vincent de Paul, de Paris, et des délégués américains. C'est ce qu'a annoncé le juge Thomas Tremblay, président du Conseil supérieur des conférences de St-Vincent de Paul de Québec, au cours d'une assemblée générale des membres de Québec et de Lévis.

Ne craignons pas de nous agenouiller pour pleurer, pour prier, pour adorer. En ces moments-là, loin de toucher la terre, je sens tomber les poids qui m'y attachent, je me sens pousser des ailes.

Louis Veuillot



La Survivance des Jeunes

Adieux du Couvent de Morinville à la Rév. Mère Provinciale des Filles de Jésus

Vendredi, le 15 mars, les élèves du Couvent Notre-Dame offraient une petite séance à la Révérende Mère Provinciale en témoignage de reconnaissance pour tout le dévouement qu'elle a eu pour nous, depuis huit ans. Elle n'était pas une mère simplement pour les pensionnaires et pour les religieuses mais aussi pour les externes et bien d'autres personnes qui sont venues la voir pour chercher près d'elle, un peu de réconfort. Elle savait si bien nous aider. Et aujourd'hui nous étions obligés de lui dire adieu, car voilà qu'elle part pour revoir sa patrie, la France. Elle s'imagine un peu comment elle va la trouver et voilà pour quoi les membres de la haute école, de la Croix-Rouge Junior et les dames du village lui offrirent de l'argent afin qu'elle puisse porter secours aux plus infortunées victimes de la guerre, dans le milieu où elle se rendra.

Ouverture: une marche-duo. Une petite saynète nous représentait le ciel où trois petits anges se préparaient à décorer un trône pour un bienheureux. Des boites, arrivées du Canada, contenaient bien des objets de toutes sortes. Mais eux n'en connaissant aucun et se demandaient bien qui était ce bienheureux. Ils ouvrirent boites et paquets et le paradis devint, pour un instant, "un lieu de désordre". Alors Pierre se fâche et montre sa mauvaise humeur en ces termes: "Que va dire Dame la Vierge, si elle vient à passer par ici". Nos naïfs petits anges s'excusent alors et commencent le trône qui dégringole par terre et Pierre se fâche de nouveau: "On va vous entendre de la terre." Confondus, ils accourent vers un Jésuite et une marquise qui leur disent que probablement, cela devait être pour un instituteur ou une institutrice. Ils se mirent à l'oeuvre, sans réussir, quand Jésus entra. Il leur expliqua que cette personne ne devait pas venir tout de suite, cela était simplement une partie des sacrifices et du bien qu'elle avait fait. Qu'elle avait beaucoup de bien à faire encore et que sans doute, comme dans le passé, elle ne reculerait pas. Jésus s'adressa ensuite à Mère provinciale et en termes touchants, il lui dit ce qu'il attendait d'elle. Bien des larmes ont coulé à ce moment, et il n'en pouvait être autrement. La scène se termina par un miracle qui permit aux petits anges de finir le trône, en un clin d'oeil, et sur lequel se découpait en lettres d'or: Mère Provinciale.

Une récitation par Jeanne Champagne sut aussi plaire à l'auditoire.

Un chant rendu avec beaucoup d'âme exprima à Notre bonne Mère nos voeux de bonheur.

Notre vicaire, Monsieur l'abbé Langevin, dans une touchante allocution nous montra simplement quelques exemples de la bonté de Notre bonne Mère, le bien qu'elle a fait parmi nous; et au nom de notre curé, Monseigneur Pilon, il exprima le chagrin de la voir partir.

Deux adresses par Eugénie Desnoyers et Betty Midleton exprimaient encore nos sentiments de gratitude pour notre Mère.

Puis malgré les larmes qui coulent sur ses joues Mère Provinciale nous remercie et nous assure que toujours elle gardera un bon souvenir de Morinville et du Couvent.

N'est-ce pas vrai de dire: "Partir c'est mourir un peu". Mais nous pouvons dire: "Elle part mais ses oeuvres demeureront à jamais, car tous ceux qui ont connu la grandeur de son âme garderont d'elle un souvenir impérissable. Espérons qu'elle fera un bien beau voyage et que la Providence veillera sur elle jusqu'à ce qu'elle se retrouve encore une fois sur le sol natal.

Vive Mère Provinciale! Vive la France! Vive les Filles de Jésus!

Jacqueline Robert.

Questions bizarres

Pourquoi l'action de chercher à prendre du gibier s'appelle-t-elle "chasser"?

Pourquoi pour avoir de "l'argent devant" soi, faut-il commencer par "mettre de l'argent de côté"?

Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru?

Pourquoi dit-on: "Qui voit ses veines voit ses peines", alors que c'est lorsqu'on n'a pas de veine qu'on a des peines?

Pourquoi dit-on d'un défunt: "Feu un tel", alors qu'il est "éteint"?

Le doigt de la femme

Dieu prit sa plus molle argile
Et son plus pur kaolin
Et fit un bijou fragile,
Mystérieux et câlin.

Il fit le doigt de la femme,
Chef-d'oeuvre auguste et charmant;
Ce doigt fait pour l'âme
Et montrer le firmament.

Ayant fait ce doigt sublime,
Dieu dit aux anges: Voilà!
Puis s'endormit dans l'abîme.
Le diable alors s'éveilla.

Dans l'ombre où Dieu se repose,
Il vint, noir sur l'orient;
Et, tout au bout du doigt rose,
Mit un ongle en souriant.

Victor HUGO.

Les sept merveilles du monde

Un journaliste de l'Amérique du Sud a institué un referendum pour les manifester. Voici le résultat: 1.—le député qui a toujours voté suivant sa conscience; 2.—l'ouvrier qui demande une réduction de salaire; 3.—l'Allemand avouant loyalement que son pays a perdu la guerre; 4.—l'article écrit par un journaliste célèbre et qui ne renferme aucun mot souligné; 5.—l'Américain qui n'est pas absolument convaincu que son pays fut le grand triomphateur de la guerre mondiale; 6.—l'artiste de théâtre ou de cinéma qui refuse de laisser paraître sa photographie dans les journaux; 7.—le contribuable qui paie ses impôts dès le premier avis du percepteur.

Ces réflexions humoristiques en suggèrent d'autres plus sérieuses.

A propos de la lune

Louise — Dis donc, Pierrot, il y a beaucoup de lune dans le ciel?

Pierrot — Mais non, il n'y en a qu'une.

Louise — Je te dis qu'il y en a beaucoup, puisqu'il y en a une nouvelle chaque mois.

Pierrot — Tiens, c'est vrai; mais alors, les veilles, qu'est-ce qu'on en fait?

Louise — On les casse, et avec les morceaux on fait les étoiles.

Dès que l'homme cesse de s'entretenir avec le ciel, l'enfer commence à lui adresser la parole.

Prions dans la joie, afin de savoir joindre les mains quand viendra l'épreuve.

Humour

Le célèbre humoriste Mark Twain, était lié d'amitié avec l'évêque anglican de Hartford, aux sermons duquel il assistait souvent.

Un jour, l'évêque, après un prêche particulièrement réussi sollicite l'appréciation de l'écrivain.

—Bah! répondit Mark Twain; j'ai chez moi un livre où figure mot pour mot votre sermon.

L'évêque, se voyant accusé de plagiat, protesta énergiquement. L'humoriste répliqua:

—C'est bien, je vous enverrai le livre.

L'évêque rentra chez lui. Une heure plus tard, on lui apportait le volume. Il l'ouvrit précipitamment. C'était. . . un dictionnaire.

Pour rire



Réponses hâtives

Maman prépare Jules à la visite de M. le Curé et surtout à répondre aux quatre invariables questions du prêtre: "Votre nom? Votre âge? Dites-vous vos prières? Qu'arrive-t-il quand un enfant ne dit pas sa prière?" Surprise du pasteur de s'entendre répondre en saluant le petit: Jules Roy. Quatre ans. Tous les matins. Va chez le diable."

* * *

Méfaits de l'improvisation

Un conférencier s'apprête à parler science, et débute ainsi:

—Il y a un siècle, la question que je vais traiter eût semblé incompréhensible à tous; mais, de nos jours, nous sommes tellement avancés que le dernier des idiots me comprendrait. Aucun de vous n'aura donc de peine à suivre ma démonstration.

* * *

Dépassé par son père

Apprenant que son Julot a menti, papa l'asseoit sur ses genoux et lui fait la leçon. Il parle d'un homme barbu, armé de longues cornes, qui s'empare, de nuit, des petits menteurs et les transporte dans la planète Mars où les attendent cent géants qui. . . etc. etc. "Et maintenant, vas-tu conter encore un mensonge?

—Inutile, papa, vous en avez de meilleurs que moi."

* * *

Pour attirer les clients

Un passant lut cette enseigne sur la devanture d'une charcuterie: "Poison frais". Il sursauta et entra. "Monsieur, dit-il, je crois que vous faites erreur: c'est "Poisson frais" qu'il fallait écrire.

—C'est vrai, répondit le charcutier; une centaine au moins sont entrés, me faire cette remarque et avant de repartir ils achetaient toujours quelque chose."

Mon Courrier

Donnelly, Alberta

Cher grand-père,

Au nom des membres de l'Avant-Garde Belhumeur, je viens vous remercier pour le gentil cadeau du volume **"Mille et un jeux"**, que vous leur avez envoyé.

Certes, nous sommes un peu en retard, mais comme le dit le proverbe: "Mieux vaut tard que jamais!"

Oui, cher grand-père, vos petits enfants de Donnelly vous en sont très reconnaissants et vous aiment beaucoup.

Les Avant-gardistes de Donnelly,
par Emilienne Côté, sec. gén.

* * *

Falher, Alberta

Cher Grand-père,

Je vous envoie ces quelques mots pour vous remercier du joli prix que vous m'avez envoyé. J'en suis bien contente et je le trouve bien beau.

Encore une fois merci beaucoup cher grand-père, et en retour je prierai bien pour vous, afin de vous garder longtemps à notre affection.

Je dois vous dire que ça va toujours bien dans mes études et je travaille bien fort afin de bien réussir dans mes examens.

En terminant, je vous souhaite bien de la chance et que vos plus chers désirs se réalisent et qu'ils soient ensoleillés des plus beaux jours.

Carmen Servant.

* * *

Sainte-Lina, Alberta

Cher Grand-père,

Nous prenons encore part au concours de la Page des Jeunes et c'est avec plaisir que nous vous envoyons nos compositions sur un sujet ayant rapport à l'agriculture.

Merci de tout ce que vous faites pour vos enfants et soyez assuré de notre reconnaissance.

Bien à vous,

Vos enfants de l'école Ste-Lina,
par René Durocher

Legal, le 18 mars

Cher grand-père Le Moyne,

Je vous dis un gros gros merci pour le beau livre que vous m'avez envoyé. Je suis encore trop petite pour le lire moi-même mais j'ai demandé à ma bonne maman de nous en lire un peu tous les soirs après son travail. Nous prendrons part au prochain concours car nous aimons à écrire en français.

Georgette Potvin

* * *

Sainte-Lina

Cher Grand-père,

Je fus très surpris et très content de gagner un prix au concours du mois dernier. Quel beau livre j'ai reçu! Que je l'aime! Je vous remercie bien gros. J'ai fait une autre composition pour ce concours de mars. Bonjour et mille fois merci.

Un de vos petits amis de Ste-Lina,
Donald Gauthier

Pas si bête!

—Le jour de l'an un bossu entre dans un magasin où se trouvent deux vendeuses. L'une dit à sa compagne:

—Eh! un bossu, voilà une étrenne qui porte bonheur.

Le bossu, qui avait entendu, dit:

—Je ne suis pas bossu, mais j'ai fait comme les chats: en voyant deux vilaines bêtes, j'ai fait le gros dos.

* * *

Un connaisseur

Le papa — Ton professeur nous a écrit pour nous dire qu'il est absolument incapable de t'apprendre quoi que ce soit.

Henri — Je vous ai toujours dit qu'il n'était pas bon professeur.

Histoire du Canada

Notre épopée rurale

Robert Giffard débarque à Québec avec un groupe de colons

Rendu à la France par le traité de paix de 1632, le Canada naissant, c'est-à-dire la petite colonie française de Québec, restait dans un état de faiblesse proche de la mort. La guerre avec les Anglais avait ruiné la compagnie des Cent Associés et réduit à dix mille livres son revenu annuel. Comment faire oeuvre de grande colonisation avec de si faibles ressources? Il y avait un moyen pourtant: attirer au Canada quelques hommes riches, généreux, et leur offrir des conditions d'établissement propres à les fixer au pays et à leur faire accomplir ce que la compagnie elle-même ne pouvait réaliser seule: le peuplement du pays. Ce fut le rôle de Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, l'une des plus belles figures qui se soient penchées sur le berceau de la Nouvelle-France.

C'était un médecin né à Mortagne, dans le Perche, en 1587, qui s'était intéressé au Canada et y était venu avant les Kirke. Prisonnier des Anglais, puis renvoyé en France, il avait gardé de son séjour à Québec une impression inoubliable. Les avances des Cent Associés le remplirent de joi et allumèrent son zèle colonisateur. C'est entendu: il retournera au pays du Saint-Laurent avec la compagne qu'il vient d'épouser, en 1633: la vaillante Marie Renouard, qui n'hésitera pas à s'embarquer pour l'inconnu dans un état de grossesse avancé.

L'assemblée générale des Cent Associés, tenue le 15 janvier 1634, accorda à Robert Giffard, "en toute justice et seigneurie, à perpétuité, une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent, sur une lieue et demie de profondeur, à l'endroit où la rivière, appelée Notre-Dame-de-Beauport, entre dans ledit fleuve, icelle rivière comprise." En retour, la compagnie exige de son vassal un hommage lige à chaque mutation de possesseur, avec une maille d'or du poids d'une once, et le revenu d'une année "de ce que ledit sieur Giffard se sera réservé, après avoir donné en fief, ou à cens et à rentes, toute ou une partie des dits lieux." Cette dernière clause renferme la condition essentielle du contrat: le nouveau seigneur ne doit pas garder pour lui seul ce beau domaine; il le fera mettre en valeur par des colons attirés de France, qui deviendront propriétaires à leur tour.

Ces colons, Giffard les cherche et les trouve dans son pays natal, à Mortagne et dans les environs. A Jean Guyon et à Zacharie Cloutier, qui s'engagent à le suivre avec leur famille, il accorde chacun mille arpents de terre. Il obtient la collaboration de la famille Juchereau dont le cadet Jean, sieur de Maure, amène quatre enfants; l'un de ses fils épousera une fille de Giffard et deviendra seigneur de Beauport. Ce premier convoi renferme aussi les deux Boucher, Maurice et Gaspard, un Giroux et un second Jean Guyon. On s'embarque à Dieppe, et la traversée de fin-mai est rapide. Dès le 4 juin 1634, le voilier de Giffard accoste au pied du cap Diamant. Huit jours après nous dit le Père Le Jeune, Marie Renouard "se délivra heureusement d'une fille qui se porte fort bien", et que le Jésuite baptisa le lendemain. Cette Françoise Giffard épousera Jean Juchereau à onze ans, en 1645, et lui donnera sept enfants.

Ainsi, au lendemain des jours sombres de 1627-1632, une nouvelle aurore brille sur le pays français de Québec. Le peuplement de la colonisation s'annonce sous une forme nouvelle, moins étatiste, plus personnelle et plus française. "Robert Giffard ne s'est point mis en campagne uniquement pour recruter des hommes de travail dont il a besoin. Il a recruté des colons pour toute la colonie. Et c'est à lui que revient la gloire d'avoir provoqué cette émigration percheronne qui, de 1634 à 1663 a fourni au Canada plus de cinquante chefs de famille. Le chirurgien de Mortagne est un des fondateurs de la colonie française au Canada. Avec une vingtaine de collaborateurs de cette activité et de ce désintéresseemnt, le problème était résolu: la Nouvelle-France était peuplée." (Emile Salone).

Bon médecin non moins qu'habile organisateur, le premier seigneur de Beauport n'hésita pas à se servir, au besoin, du fusil pour défendre ses biens contre l'ennemi iroquois. Les "Relations" du 12 août 1637 nous disent que "le sieur Couillard, comme les sieurs Giffard et Pinguet, et quelques autres, méritent d'être loués de s'être embarqués si promptement pour venir faire tête à l'ennemi et défendre, au péril de leur vie, les biens et le pays de Messieurs les Associés, jusqu'au lac Saint-Pierre."

Modèle de distinction et de charité chrétienne, homme d'église autant qu'homme de labeur, Robert Giffard fut anobli par lettres patentes signées de la mian de Louis XIV, en mars 1658. Il mourut octogénaire à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 avril 1668. Inclinons-nous avec respect devant cette haute figure du passé, remarquable surtout par sa longue et indéfectible persévérance dans le bien, dans l'exercice d'une intelligente charité au service de Dieu et de la Patrie.

Détails de la nouvelle loi du Crédit Social qui vient d'être présentée à la Législature

(suite de la page 1)

6—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen sera libre de s'engager dans un travail de son choix qu'il aura l'opportunité de se trouver dans la province.

7.—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen sera libre d'acquérir un bien foncier, de jouir de son foyer et de sa propriété, sans intervention ni molestation, aussi longtemps qu'il se conforme aux lois mises en vigueur dans la province pour la sauvegarde de la vie, de la propriété et des droits personnels des autres citoyens.

8—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen sera libre de poser ou de refuser de poser une action, en accord avec les lois de la province, à condition de ne pas léser le même droit chez les autres citoyens.

9—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen de l'Alberta de pas moins de 19 ans et de pas plus de 60 ans a, comme citoyen, droit à

a—facilités de s'engager dans un emploi rémunérateur, ou

b—si un tel emploi ne peut être obtenu, à une pension de sécurité sociale.

10—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen de l'Alberta au-dessous de 19 ans a droit, comme citoyen,

a—aux nécessités de la vie qui lui assureront la santé et le bien-être physique;

b—aux avantages de l'éducation;

c—aux avantages médicaux.

11—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen de l'Alberta qui a atteint l'âge de 60 ans a droit, comme citoyen, de se retirer de tout emploi rémunérateur et, à sa retraite, de recevoir:

a—une pension dont le montant pourra être fixé de temps à autre par une loi de la législature, pourvu que cette pension ne soit pas moindre que le montant alors en cours de la pension de sécurité sociale;

b—les soins médicaux.

12—Il est par les présentes déclaré que tout citoyen de l'Alberta frappé d'incapacité physique et inapte à un travail rémunérateur, a droit de recevoir

a—une pension de sécurité sociale;

b—les soins médicaux.

13—En considération des droits ci-dessus mentionnés dérivant de leur citoyenneté, il sera du devoir de tout citoyen de l'Alberta de s'acquitter fidèlement de ses devoirs comme électeur et citoyen de l'Alberta, d'observer et de respecter les lois du Parlement du Canada et de la Législature de l'Alberta et toute autre loi en force dans la province, de respecter les droits des autres citoyens, enfin de s'exercer à promouvoir le bien spirituel, culturel et matériel de la province.

Pouvoir du lieutenant-gouverneur en conseil

14—Le lieutenant-gouverneur en conseil est par les présentes autorisé et a le pouvoir par ordre

a—de spécifier et de classifier les genres d'occupations qui pour les fins de la présente loi sont compris dans le terme de "emploi rémunérateur";

b—d'en venir à une entente avec le gouvernement du Canada, ou de toute province du Canada, ou de toute personne, corporation ou organisation, comme il sera jugé nécessaire, pour satisfaire à l'esprit et aux buts de la présente loi;

c—de faire les règlements et ordonnances pour fixer le détail de toute question qui pourra survenir en vertu de cette partie de la loi, et les procédures à adopter à ce sujet, et en particulier,—mais sans limiter la portée des articles précédents—de déterminer

I—les qualifications et l'éligibilité de toute personne à recevoir l'éducation dans les écoles primaires, écoles supérieures, université, ou tout autre entraînement spécialisé mentionné ici;

II—l'accessibilité à un emploi rémunérateur pour toute personne;

III—l'éligibilité d'une personne à recevoir une pension de sécurité sociale et les soins médicaux;

IV—l'égibilité d'une personne à recevoir une pension lorsqu'elle atteint l'âge de 60 ans;

V—le montant de pension à payer à une personne éligible, sujet toutefois aux autres provisions de cette partie de la loi.

(à suivre)

M. Hoover au Vatican

Rome. — Sa Sainteté a accordé une audience à M. Herbert Hoover, et à neuf membres de l'entourage de l'ancien président des Etats-Unis. Plus tôt, M. Hoover, qui fait une enquête sur les besoins en approvisionnements, pour le compte du "Comité d'urgence pour parer à la famine", du président Truman, a eu une entrevue avec le premier ministre d'Italie, M. Alcide de Gasperi.

Grandes fêtes religieuses au Portugal

Lisbonne. — Dans une pastorale conjointe, les évêques portugais, au pays et dans les colonies, ont traité de la dédicace du Portugal à l'Immaculée-Conception. L'un des événements les plus marquants de cette célébration sera le pèlerinage national au sanctuaire de Fatima, le 13 mai.

Les évêques annoncent aussi qu'à titre de reconnaisance pour avoir préservé le Portugal de la dernière guerre, on érigera à Lisbonne ou dans les environs, une immense statue au Christ-Roi.

Observatoire

(suite de la page 1)

L'Angleterre prend bien soin de ses intérêts

Tous admettent que la situation est critique en Europe par suite de la guerre et d'une récolte de famine. On voudrait pouvoir secourir tous les malheureux peuples. Il serait à souhaiter, du moins, que les secours soient partagés de façon équitable entre les divers pays nécessiteux. Est-ce bien le cas?

Nous ne parlerons pas de la Russie qui s'est livrée à un pillage systématique dans tous les pays occupés par ses troupes. Mais ailleurs?

Une circulaire de notre sous-ministre des postes en date du 19 mars contient ce passage significatif:

"Les colis pour l'Europe continentale sont acheminés par voie de la Grande-Bretagne. Par conséquent l'Administration britannique et le pays de destination doivent être rémunérer pour la manutention des colis".

Pourquoi donc expédier les secours d'Europe par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne? Nous ne voyons aucune nécessité de laisser l'Angleterre manipuler ces colis, avec, comme seul résultat, de lui fournir des profits au dépens des pays affamés. L'Angleterre n'est donc pas satisfaite de nos milliards; il lui faut encore son "bedit gommerce".

D'autres nouvelles venues d'Ottawa nous montrent bien que l'Angleterre sait prendre soin de ses intérêts. Au cours de l'année dernière nous avons expédié à l'étranger 24.8 millions de livres d'oeufs; l'Angleterre en a pris à elle seule 24.5 livres.

Pendant le même temps on a expédié 42 millions de douzaines d'oeufs en coque; l'Angleterre en a pris 40.3 millions pour elle-même.

On a expédié 850,000 poussins; l'Angleterre en a pris 848,000.

Aussi nous ne sommes pas surpris d'entendre un témoin nous déclarer que l'Angleterre ne semble pas beaucoup souffrir de la crise qui sévit en Europe. Elle sait se protéger.

* * *

Le Canada rejeté dans l'ombre

Et pendant que le Canada expédie en Angleterre des flots continus de secours, non seulement l'Angleterre en tire une large part de bénéfices, mais elle s'arroge tout le mérite des contributions que le Canada fait à l'Europe. Nous avons à ce sujet le témoignage de M. A.-W. Reid, ancien journaliste de Sherbrooke, qui vient de passer deux années outre-mer. Voici sa déclaration à la **Gazette** de Montréal, telle que reproduite par le **Devoir:**

Interviewé par la Gazette, M. Reid a déclaré que, pendant les deux années tout près, qu'il a employées à faire de la publicité en Italie et en Autriche, il n'avait rencontré rien autre chose que la plus profonde ignorance du Canada et de la part que celui-ci joue en fournissant des aliments et des secours à l'Europe ravagée par la guerre.

Les gens savent que les Canadiens sont des soldats de première classe, dit-il, mais, à part cela, ils ne sont pas informés. Les intérêts britanniques et américains sont maîtres de la plupart des journaux, des postes de radio et des cinémas — les colis d'aliments et de secours (supplies) sont ostensiblement marqués "British" ou "American", aucune indication ne laissant voir qu'ils ont pu venir du Canada. La puissante contribution du Canada au ravitaillement de l'Europe n'est ni appréciée ni connue des personnes auxqueles elle est envoyée (Canada's huge contribution to European relief goes without appreciation or acknowledgment from the people to whom it is sent).

L'homme de la rue à Vienne n'a, dit M. Reid, aucune idée que le Canada ait une part quelconque dans le ravitaillement de l'Europe. Il considère le Canada comme un Etat dépendant de la Grande-Bretagne.

C'est toujours le même jeu qui se continue. Pendant la guerre, l'aviation anglaise faisait des merveilles, mais on avait soin de cacher le fait que la R.A.F. des Messieurs les Anglais était en majorité composée de Canadiens; nos soldats se couvraient de gloire en Italie et ailleurs, mais on avait encore soin de les appeler des Britanniques et il était défendu de les appeler Canadiens.

Cette fois, le Canada se saigne à blanc pour sauver l'Europe de la famine; l'Angleterre trouve le moyen d'imposer sa taxe sur nos produits, pour ensuite les écouler en Europe comme des secours anglais.

Et dire qu'il y a des gens qui se scandalisent quand on ose toucher à la superbe Albion!

P.-E. B.

Programme en neuf points pour aider les populations affamées

La semaine dernière le premier ministre M. King a annoncé un programme destiné à diminuer la consommation des céréales, à maintenir la production agricole des années de guerre et à fournir plus de vivres à un univers affamé, menacé d'épidémies et de désordres.

M. King a fait un sombre tableau de la situation mondiale des vivres. Pour l'améliorer, il propose les réformes suivantes:

1.—Réduction de dix pour cent, sur la base d'achats de 1945, dans la quantité de blé disponible pour les minoteries canadiennes.

2.—Réduction de cinquante pour cent sur les quantités utilisées en 1945, dans la quantité de blé utilisée par les distilleries.

3.—Une campagne pour encourager l'économie du blé et des produits du blé par les consommateurs et pour encourager le public à faire de la culture jardinière.

4.—Les fermiers sont invités à préparer leur production en vue d'obtenir le maximum de vivres pendant les quatre prochaines années.

5.—Augmentation des quantités d'avoine et de blé no 4 pour fins d'exportations.

6.—Des arrangements spéciaux sont faits pour encourager la miise immédiate sur le marché du blé entreposé sur les fermes.

7.—Encouragement en vue de réduire les inventaires de blé et des produits de blé.

8.—Octroi de priorités pour le transport par rail du blé destiné à l'exportation.

9.—Modification des règlements affectant les envois de farine et de vivres.

L'appui des producteurs et des consommateurs

Après avoir énoncé ce programme M. King a dit que si des efforts productifs sont tentés et reçoivent l'appui des producteurs et des consommateurs on atteindra la plus grande quantité de production qui permettra au Canada de venir en aide aux populations moins fortunées dans les autres parties du monde.

Ces mesures, dit M. King, sont prises non seulement pour maintenir la grande capacité de production du Canada, mais surtout pour permettre d'exporter de plus vastes quantités de blé.

Il a dit que la diminution de 10 pour cent dans les quantités de blé disponibles pour les minoteries canadiennes vise à obtenir de plus vastes quantités de blé pour les fins d'exportation.

On y voit une diminution dans les approvisionnements de pain et d'autres produits du blé pour les consommateurs canadiens.

Cette mesure devrait donner environ 2,500,000 boisseaux de blé de plus pour les exportations pendant les prochains six mois sans causer de diminution sensible sur le marché national.

Au sujet de la campagne d'économie du blé et de ses produits, M. King a dit que la nourriture gaspillée par un bon nombre de familles canadiennes aiderait à sauver la vie d'un enfant dans une autre partie du monde.

Le crime augmente aux Etats-Unis

Washington. — Le Bureau fédéral d'enquête (F.B.I.),a rapporté que le crime aux Etats-Unis avait augmenté de 12.4 pour cent en 1945 sur l'année 1944.

D'après ce rapport, l'âge de 17 ans prédomine dans les arrestations, suivi de près par le 16 ans. Les personnes âgées de moins de 21 ans ont commis 30.1 pour cent des crimes.

Les Etats de Dakota-Nord et de la Caroline du Sud sont les seuls où le crime n'a pas augmenté.

La police a retrouvé 95.1 pour cent des automobiles volées; 17.1 pour cent de l'argent; 22.7 pour cent des bijoux; 12.2 pour cent des fourrures et 20.9 pour cent des vêtements.

On estime à 1,565,541 les crimes commis en 1945, ce qui marque une augmentation de 171,866 sur 1944. Plusieurs milions d'offenses moins graves ont été commises.

Les vols à main armée ont augmenté de 23.6 pour cent; les vols d'autos de 18.7; les vols par effraction de 17.0; les homicides involontaire de 16.2; les meurtres de 10.1.

Le sort des . . .

(Suite de la page 1)

La liberté religieuse

L'exarque conclut en demandant que le principe de la liberté de religion contenu dans la charte des Nations-Unies soit respecté par la Russie, que les évêques et prêtres soient relâchés et qu'ils aient le droit de rentrer dans leurs diocèses et paroisses, et que la persécution contre les catholiques ukraniens prenne fin.

Déformation des faits

A Montréal, le R.P. Joseph Ledit, s.j., ancien professeur à l'Institut oriental de Rome, qui connait personnellement plusieurs des évêques de Galicie et Carpatho-Ukraine, a dit que Moscou a faussement représenté la situation en laissant savoir que l'Eglise uniate avait, par une résolution de son conseil, annoncé sa rupture avec le Vatican et son rattachement à Moscou.

Une création de Moscou

Le conseil mentionné dans la dépêche de Moscou est une création des Soviets qui a émis son premier manifeste de rupture avec l'Eglise de Rome le 28 mai 1945. Trois prêtres, Gabriel Kostelnik de Lwow, Michel Melnik, de Przemysl, et R. Pelvecki, de Stanislavow, se sont constitués en conseil sous les auspices soviétiques et les autorités soviétiques ont appuyé leurs efforts en emprisonnant le métropolite de l'Eglise uniate, Mgr Joseph Slipy, aussi bien que d'autres évêques ou évêques auxiliaires comme Mgr Nicetas Putka, évêque auxiliaire de Lwow, qui fut le premier évêque des Ukrainiens au Canada. Mgr Slipy vient de mourir dans les prisons soviétiques de Kiev.

Parmi les autres évêques emprisonnés, il y a les trois chefs de l'Eglise de Galicie et Mgr Théodore Romsza, évêque de Russie subcarpathique dont le siège se trouve à Uzgorod.

Les vrais chefs sont en prison

Ainsi la décision du conseil uniate est tout simplement la déclaration de l'administration-fantoche imposée par Staline pour persécuter les millions de catholiques uniates dont les véritables représentants sont emprisonnés ou exécutés.

Oubli des valeurs spirituelles dans la restauration de la paix

Voici l'entrevue donnée à l'**Ottawa Citizen** et aux autres quotidiens de la chaîne Southam par M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata à la Chambre des Communes:

M. Jean-François Pouliot croit que ceux qui essaient de faire la paix dans l'univers ne tiennent aucun compte des valeurs spirituelles.

"Les valeurs spirituelles ne comptent plus du tout, a-t-il déclaré, et quand il s'agit d'êtres humains, l'âme, qui fait la seule différence entre l'homme et la bête, est totalement ignorée.

"Nous en avons eu la preuve aux conférences de San-Francisco et de Londres, a-t-il ajouté. Les délégués n'ont fait aucune prière à l'ouverture de ces conférences, et il était évident que c'était pour apaiser la Russie athée.

"Le mouvement de renaissance mondial, a-t-il ajouté, ne devrait pas être seulement spirituel, mais il devrait aussi comprendre la renaissance de qualités comme le courage et l'honneur. Le courage, que l'on trouve même chez les animaux est essentiel pour la défense des droits, de la dignité et de la souveraineté d'une nation.

"De plus, les hommes publics doivent avoir de la vision, d'un genre tout à fait différent des visions du mirage d'une félicité irréalisable en ce monde.

"Le traité sans Dieu de Versailles, dit M. Pouliot, a été la pierre angulaire de la dernière guerre, précisément parce qu'il était sans Dieu.

"Ceux qui ont été responsables pour la création de la défunte Ligue des Nations sont précisément les mêmes illuminés qui édifient UNO. L'étalage est différent, mais les tireurs de ficelles dans les coulisses sont les mêmes.

"UNO est en train d'édifier la Russie Soviétique de la même manière que la Ligue a édifié l'Allemagne Nazie. A la conférence de Londres, les délégués russes se sont bien mal comportés. Le vote étant secret, nous ne savons pas encore quel pays a empêché le Canada de faire partie du Conseil de Sécurité. Peut-être n'est-ce pas la Russie, mais l'excuse qui a été donnée était la nomination d'un Canadien au poste de secrétaire. Nous n'avons rien eu du tout.

Dons sans retour

"Pendant la guerre, le Canada a donné toute l'aide possible à la Russie, et je n'ai manqué aucune occasion de déclarer au Parlement qu'il était absurde de faire des cadeaux à tous les pays du monde, et, s'il était impossible d'obtenir des garanties, ou au moins des billets promissoires, nous aurions dû avoir au moins des accusés de réception pour tout ce que nous avons fait et donné, afin d'avoir les mains pleines d'atouts pour la discussion de la situation internationale avec tous les pays du monde.

"La parole biblique à l'effet que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite s'applique seulement aux individus. Elle ne peut s'appliquer aux nations ni aux gouvernements qui détiennent en dépôt la richesse des pays qu'ils représentent.

"Il est plus qu'évident que le Canada aurait été en bien meilleure posture à la Conférence de Londres si le Canada avait exigé des Nations Unies des accusés de réception pour toute l'aide qu'il leur a donnée. Il est clair que la politique des cadeaux était un non sens, mais elle continue quand même. Pourquoi, par exemple, avons-nous annulé les dettes de la Grèce? Cela signifie que le Canada n'a aucun espoir dans l'avenir de ce pays.

"Y en a-t-il qui sont prêts à payer les taxes toute leur vie pour ces cadeaux qui ont été faits à même les taxes perçues du peuple canadien?

"Dans le moment, conclut M. Pouliot, au lieu de chercher en vain à apaiser la Russie, le seul moyen d'en venir à bout, c'est de lui couper les vivres au lieu d'encourager son arrogance et son effronterie".

Le cardinal McGuigan accueilli à Halifax

Halifax. — Des centaines de spectateurs ont accueilli le cardinal James McGuigan à son retour d'Europe.

Pendant plus d'une demi-heure le cardinal est demeuré sur le quai donnant sa bénédiction et serrant la main à ceux qui l'acclamaient.

Parlant de son voyage le cardinal a dit qu'il s'était vivement intéressé aux fiancées et aux épouses des soldats canadiens qui ont effectué la traversée en même temps que lui sur l'"Aquitania".

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.